La médiation en faveur du public malvoyant et non-voyant dans les musées d'art français



© Musée du Louvre

Master 2 Expographie- Muséographie, Université d'Artois, Arras Sous la direction d'Isabelle Roussel-Gillet et de Serge Chaumier Octobre 2015



Sommaire

Première partie : La médiation pour le public malvoyant et non-voyant dans	
I. Le public malvoyant et non-voyant	
I.1 Les différents handicaps visuels	9
I.2 Un public hétérogène	11
I.3 Un rapport omniprésent entre fréquentation et transport	13
i.4 Les attentes du public	14
II. L'offre de médiation proposée	16
II.1 Les moyens déployés	17
II.1.1 L'émergence de la démarche d'accessibilité	17
II.1.2 L'accessibilité du bâtiment	18
II.1.3 Les médiateurs polyvalents et formés	19
II.1.4 Un budget insuffisant	21
II.1.5 Une communication étendue	23
II.2 Une médiation variée et multi-sensorielle	24
II.2.1 La médiation humaine : Les visites guidées	24
II.2.2 La médiation indirecte	27
La conception et la réalisation des dispositifs	27
L'usage des outils par le tout public	37

Deuximème partie : La mise en accessibilité d'un musée de beaux-arts Denis, La Réunion	
I. La phase de recherche	42
I.1 Les collections et le public	42
I.1.1 Les collections	42
I.I.2 Le public	44
I.2 La médiation accessible au public malvoyant et non voyant	dans les musées de la
Réunion	45
I.2.1 Diagnostic de terrain au Musée Léon Dierx	45
I.2.2 Les outils existants dans les autres musées	46
I.3 Le contact avec un partenaire relais	48
II. La phase de rédaction et de conception	49
II.1 La proposition de médiation	49
II.1.1 La rédaction du cahier fonctionnel	49
II.1.2 La présentation du projet à la Direction des Affaires Culturelles	61
II.2 La visite test avec prototypes	62
II.2.1 Les outils créés à cette occasion	62
II.2.2 Le contenu de la visite	65
II.3 Le bilan de la visite	65
II.4 La suite du projet de médiation à destination du public mal	voyant et non voyant 66
II.5 Le bilan global	67

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont permis de mener à bien ce mémoire, grâce à leur soutien infaillible et leurs réflexions autour de l'accessibilité.

Mon équipe pédagogique, durant ces deux années de master :

Isabelle Roussel-Gillet ma tutrice de mémoire et Serge Chaumier mon directeur de master pour leur partage d'expérience et leurs conseils avisés durant ceux années de master, ainsi que tous les intervenants professionnels qui m'ont amenée vers de nouvelles perspectives.

L'équipe du Musée Léon Dierx durant ces quatre mois de stage :

Bernard Leveneur mon tuteur de stage professionnel directeur du Musée Léon Dierx pour m'avoir accompagnée et encouragée tout au long de ce projet de médiation, Stéphanie Hautbois Saadoune chargée de médiation pour sa confiance, ainsi que toute l'équipe du musée pour leur accueil et leur bienveillance.

Les professionnels rencontrés pendant mon stage :

Natacha Provensal, conseillère musées, dossiers européens et mécénat au pôle des patrimoines de la DAC OI pour son expertise et son écoute, Nadia Dutreuil chargée des publics au Lazareth, Moea Latrille présidente de l'association immersion, pour nos échanges fructueux autour du territoire réunionnais.

Les professionnels avec qui

j'ai échangé par téléphone pour leur aide précieuse et leur écoute :

Catherine André chargée du public malvoyant et non-voyant au Petit Palais, Marie-Josèphe Bérengier chargée de médiation au Musée d'Art Moderne de Paris, Valérie Chauvey sociologue, Laurence Gervot-Rostaing chargée de la médiation pour le public malvoyant et non-voyant, Clémence Gros chargée de développement des publics handicapés, empêchés, et 18-30 ans au Quai Branly, Caroline Jules consultante en médiation culturelle et accessibilité, Manuela Joguet chargée des publics du champ social et du handicap au MuCEM, Aurélie Maguet responsable des publics au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc, Cindy Manon

chargée des publics scolaires et spécifiques au Musée Départemental de Flandre, Sandrine Ramery responsable du pôle adaptation et transcription à Braille et culture, Françoise Reynette directrice d'Artesens, Fabienne Ruelland médiatrice culturelle au Musée des Beaux-Arts de Quimper, Jean-Noël Roques chargé des publics spécifiques au Musée Fabre, Karine Valensi médiatrice culturelle au Musée des Arts asiatiques de Nice.

Les personnes malvoyantes et non-voyantes que j'ai rencontrées et appelées pour leurs conseils pour un avenir plus accessible :

Pierre Reynaud Président d'AVH Réunion et Océan Indien et les quatre adhérents de son association qui sont venus lors de la visite guidée au Musée Léon Dierx, ainsi que Aurore. Kerem et Kristel.

Introduction

La loi du 11 février 2005 préconise une accessibilité des musées pour tous tant du point de vue de l'architecture que de celui de la médiation. L'accessibilité ne se limite plus au plan physique mais accorde désormais une place à la rencontre entre le public en situation de handicap et les œuvres de l'Humanité.

Dans ce mémoire nous nous intéresserons à l'accessibilité des œuvres des musées d'art pour le public porteur de handicap visuel. C'est en effet pour ce public que la mise en place d'une accessibilité est la plus complexe. Comment présenter les œuvres au public malvoyant et non-voyant ?

Contrairement à d'autres musées, où les collections et les expositions font référence à plusieurs sens, les œuvres exposées dans les musées d'art sont faites exclusivement pour être vues. Certaines questions émergent : Comment créer une image mentale des œuvres ? Comment décrire la complexité de la peinture ? Quel langage adopter afin de ne pas trahir le propos de l'artiste ? Quels mots utiliser pour transmettre l'émotion engendrée par l'œuvre ?

Les services de médiation ont développé des outils pour offrir une compréhensibilité des œuvres à ce public. Ces outils les rendent maitres de leur propre visite dans une démarche organique vis-à-vis de l'œuvre, pouvant à la fois intriguer et intéresser le public tout venant.

En 2015, 3% de la population française est atteinte de malvoyance ou de cécité, ce chiffre s'est accru suite au vieillissement de la population. La prise en compte de ce public est un enjeu important, en effet le musée est une institution appartenant à la sphère sociale, chaque visiteur doit y être accueilli avec sa spécificité.

Dans la première partie de notre travail nous nous intéresserons aux moyens humains et financiers mis à disposition des services de médiation dans la conception de dispositifs adaptés, autour des peintures et sculptures. Nous verrons quels dispositifs existent dix ans après la loi de 2005, les avancées et les lacunes.

Dans une seconde partie nous rentrerons au cœur d'un projet de médiation pour ce public en relatant les étapes de la mise en accessibilité de la médiation dans un musée de beauxarts à l'île de la Réunion, suite à mon stage dans ce lieu du 15 avril au 15 août 2015.

Nous avons mené notre recherche à partir d'entretiens avec le public concerné et les médiateurs chargés de ces projets, en participant à des actions de médiations et en analysant les dispositifs proposés. Des lectures d'ouvrages et de colloques ont permis d'appuyer ces propos. Les musées d'art choisis relèvent de contextes différents : territoires, moyens, collections.

PREMIERE PARTIE

LA MEDIATION POUR LE PUBLIC MALVOYANT ET NON-VOYANT DANS LES MUSEES D'ART

I. LE PUBLIC MALVOYANT ET NON-VOYANT

I.1 LES DIFFERENTS HANDICAPS VISUELS

En France, 3% de la population, l'équivalent de 1,7 million de personnes, a un handicap visuel. 1 Ce chiffre progresse, en lien avec l'allongement de l'espérance de vie.

Ci-joint un tableau regroupant les principaux degrés de malvoyance et de cécité. ²

Cécité totale	Les informations doivent être auditives. La lecture et l'écriture se font par l'intermédiaire du braille et des dispositifs informatiques.
Perception totale mais floue	Les contrastes sont peu perceptibles, les distances sont mal appréciées. Absence de perception du relief, atténuation des couleurs.
Vision de loin floue	La personne perçoit mal tout ce qui est présenté à plus de deux mètres. Ces difficultés peuvent aller jusqu'à une impossibilité de voir quoi que ce soit de loin.
Vision de près très rapprochée	La personne doit se rapprocher le plus possible des documents : champ visuel restreint, aucune vision globale, une connaissance d'un document par approches successives, une possibilité d'anticipation très limitée.
Vision périphérique avec scotome central	Seule la rétine périphérique fonctionne mais cette partie de la rétine ne discerne pas les détails. Il n'existe donc qu'une connaissance de l'espace et une sensibilité au mouvement.

¹ http://www.inpes.sante.fr/sante-handicap/france/statistiques.asp

² Guide Handiscol pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience visuelle (élèves malvoyants ou aveugles), Direction de l'enseignement scolaire, 2004 (p.3-6)

Vision tubulaire	La personne voit comme à travers un tube, le champ de vision est très restreint. La rétine centrale étant un analyseur d'images, l'acuité visuelle peut être normale.
Troubles associés	Le nystagmus est un trouble du réflexe de fixation, phénomène spontané ou provoqué, congénital ou acquis, caractérisé par l'existence de secousses rythmiques du ou des globes oculaires, linéaires ou rotatoires. Il est souvent associé à d'autres pathologies. L'individu a une difficulté à fixer un détail trop longtemps.
	Une personne atteinte de photophobie ressent une sensation d'inconfort face à une lumière forte, qui se manifeste par des clignements de paupières répétés. Les reflets sont très pénibles. Il porte des lunettes teintées ou une casquette à visière.
	L'anomalie de la vision des couleurs peut être partielle (ne pas voir une couleur précise ou mal distinguer les nuances) ou totale (perception d'aucune couleur, mais repérage des différences d'intensité).

La malvoyance et la cécité ont des formes variables d'un individu à l'autre, très liées à son histoire, à la façon dont il a pu expérimenter le monde environnant, à la présence ou non d'un patrimoine visuel de référence (avoir vu dans l'enfance autorise des représentations mentales différentes de celles que se construit un aveugle de naissance), à sa psychologie ou à sa facilité à aborder l'inconnu, enfin et tout simplement à sa possibilité d'adaptation. »³.

Le handicap peut être invisible : une personne munie de lunettes ou de lentilles peut toute fois être malvoyante et en situation de ne pas pouvoir identifier tout ce qu'elle voit. Les cécités ou malvoyances acquises durant la vie sont très différentes de celles qui sont de naissance. Aussi le discours de médiation doit prendre en compte ces différences et offrir des dispositifs multisensoriels.

_

³ http://www.artcontemporain-deficiencevisuelle.fr/presentation_10.php

I.2 UN PUBLIC HETEROGENE

Les visiteurs malvoyants et non voyants qui se rendent dans les musées d'art viennent régulièrement en groupes d'une dizaine de personnes. Ils se déplacent, en navette apprêtée par leur lieu d'accueil, accompagnés d'éducateurs, de personnel soignant ou d'accompagnateurs.

Les groupes de scolaires sont majoritairement composés d'enfants d'écoles primaires, les adolescents sont moins nombreux. Ils viennent dans le cadre de visites guidées et d'ateliers.

Les groupes issus d'institutions spécialisées (SAMSAH, SAAAIS, EPAD, maisons de retraite) représentent les visiteurs les plus nombreux dans les musées.

La venue de groupes venant de maisons de retraite est très récente. Certaines personnes présentent un poly-handicap. Ces groupes formés de 5 personnes maximum sont intégrés dans les visites pour individuels.

« Ils sont trop peu nombreux pour qu'on fasse une visite spécialisée uniquement pour eux. On ne peut pas prendre un groupe de moins de 10 personnes puisqu'on mobilise deux médiateurs. Ces structures évoluent les capacités de la personne à assister à la visite, parfois les personnes ont plutôt des troubles du comportement. Ca génère une prise en charge plus importante des médiateurs. » (J-N Roques, Musée Fabre)

Les groupes associatifs sont constitués d'adhérents d'associations spécialisées dans le handicap visuel telles que la FAF et l'AVH⁴. Celles-ci sont les premières entités à organiser des sorties culturelles et à promouvoir les actions de certains musées. Les adhérents sont informés très régulièrement des programmes culturels. Ces groupes sont fidèles et reviennent à chaque exposition. Les associations sont contactées par les musées avant, pendant et après la mise en place d'une médiation adaptée.

« L'association est ce qu'on appelle une tête de réseau. Elle nous permet de gagner du temps, de dialoguer avec un seul interlocuteur afin d'identifier les panels de publics et de connaître les outils à mettre en place. Dans la démarche du service public il est important de travailler avec d'autres interlocuteurs sinon ce sont toujours les mêmes associations qui bénéficient des actions. Les usagers qu'on accueille sont tous adhérents dans des associations mais ne viennent pas forcément par elles. » (J-N Roques, Musée Fabre).

⁴ Fédération des Aveugles de France, Association Valentin Haüy

Il a pu être remarqué « une certaine lassitude du noyau dur qui était présent systématiquement, pour représenter l'association et n'avait pas forcément d'intérêt pour tous les sujets d'expositions ». (A. Maguet, Musée d'Art et d'Histoire)

Le public individuel est constitué de personnes qui viennent en autonomie, pour suivre une visite guidée ou cheminer dans un parcours libre. Elles sont majoritairement accompagnées par un membre de leur famille, un ami, un auxiliaire de vie. C'est un public qualifié de fidèle, qui revient lorsque l'offre culturelle du musée répond à ses attentes et besoins.

Les personnes qui se rendent seules sont très peu nombreuses, elles peuvent se le permettre lorsque le musée est proche de chez elles et accessible à pied ou par les transports. Toutefois si nous nous référons à l'analyse⁵ de la sociologue Valérie Chauvey, **86% du tout public se rend au musée accompagné, qu'il soit ou non porteur d'un handicap**. Les pratiques culturelles des personnes malvoyantes et non-voyantes évoluent. Une fois qu'elles ont découvert le musée à travers leur association et le connaissent bien, elles reviennent en visiteur individuel.

« Au début ce n'était à destination que de certaines associations, depuis 2010 on vise également le public individuel. L'idée était de se détacher progressivement du socle associatif local, afin d'éviter le communautarisme, afin de venir vers les usagers dans leur individualité dans leur diversité. Ne travailler qu'avec les associations c'est bien pour valider un certain nombre de pistes au départ de la démarche. Mais au bout d'un certain temps nous souhaitions toucher les individualités, afin de répondre à la notion de service public. Les publics en situation de handicap, comme les autres, s'autonomisent dans leurs choix et leurs pratiques culturelles. On a de plus en plus d'usagers qui ne passent plus par les associations pour aller fréquenter les musées mais font leurs choix tous seuls. » (J-N Roques, Musée Fabre)

Bien que le public malvoyant et non voyant des musées regroupe toutes les tranches d'âge, il est majoritairement senior, âgé entre 50 et 80 ans.

Les musées relèvent une faible augmentation de la fréquentation, ils reçoivent entre 5 et 10 nouveaux usagers par an.

⁵ Enquête du CREDOC de 2005

I.3 UN RAPPORT OMNIPRESENT ENTRE FREQUENTATION ET TRANS-PORT

Le territoire est la notion majeure à prendre en compte lors des études de fréquentation. Les musées situés au centre d'une grande ville connaissent une fréquentation plus grande que les musées situés aux abords de petites villes, puisque desservis par les transports en commun. De plus la non-accessibilité de la voirie de certaines villes entraine une difficulté pour se déplacer pour mener une activité.

Concentrons-nous sur le public individuel, en prenant trois exemples : le Musée Fabre, le Musée d'art Art Moderne, le Musée de Grenoble, trois musées situés dans des grandes villes, Montpellier, Paris, Grenoble, desservis par un tram, un bus ou un métro. Les arrêts sont à proximité du musée. Le Musée de Grenoble situé dans la ville la plus accessible de France, accueille une centaine de personnes dans l'année et découvre de nouveaux visiteurs à chaque visite. En 2014, le Musée Fabre a reçu 115 personnes en visite guidée individuelle et 65 en visite guidée de groupe, ce qui totalise 180⁶ personnes sur l'année. Il accueille environ 5 nouveaux usagers par an. Le Musée D'Art Moderne a lui reçu 70⁷ visiteurs en 1 an.

Les musées moins faciles d'accès, accueillent une trentaine de visiteurs par an : le Musée de Flandre est situé dans une petite ville, la gare est à 6 kilomètres à pied et la ligne de bus, à proximité du musée, ne passe que le dimanche.

Un des moyens de transport fortement utilisé par les personnes en situation de handicap visuel est le réseau adapté de transports sur commande, tel le GIHP⁸. L'utilisateur qui souhaite se rendre au musée, doit réserver le minibus en avance et donc connaître les dates de visites guidées.

Jean-Noël Roques, chargé des publics spécifiques au Musée Fabre, a souhaité adapter les horaires de visite aux possibilités des visiteurs, afin que chaque personne y trouve son compte : « Lorsqu'on a su que c'était plus facile pour ceux venant hors Montpellier d'avoir un véhicule le matin, on a mis des programmations de visite le matin, on a aussi alterné au

⁶ Ce chiffre prend en compte les personnes qui sont venues plusieurs fois.

⁷ Ce chiffre a peu évolué, du fait du nombre important de musées ; développant une offre adaptée.

⁸ Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques

niveau des jours. Depuis 1 an, on essaye d'adapter notre format horaire aux contraintes de ces véhicules spécialisés. On propose les visites à 10 heures ou à 14 heures durant les mercredis et aussi les samedis. Avant les visites étaient uniquement les mercredis aprèsmidi. »

Cependant même lorsque les équipements culturels sont adaptés, si l'état de la voirie est mauvais, le problème de fréquentation ne sera pas résolu. Une solution a été envisagée par quelques musées (Musée Fabre, Musée d'Art Moderne, Musée de Grenoble) : le médiateur vient accueillir le visiteur à la gare ou à l'arrêt de bus/métro.

I.4 LES ATTENTES DU PUBLIC

Afin d'ajuster l'offre de médiation, les chargés de projet rencontrent le public concerné. Nous nous intéresserons ici aux désirs exprimés par des personnes malvoyantes et non-voyantes lors d'entretiens.

Ces personnes désirent que davantage de musées soient accessibles et offrent une médiation adaptée. Ils apprécient la culture et ont parfois une pratique artistique (dessin, théâtre, chant). Certains l'ont abandonnée du fait de l'inaccessibilité des établissements culturels.

« Il y a encore beaucoup de musées non accessibles, du coup ça ne me donne pas envie d'aller dans les musées. Lorsqu'on arrive sur place, on n'a pas d'aide. Ca fait 7 ans que je ne suis pas allé au musée. La dernière fois, il n'y avait aucun outil, je n'ai donc rien compris. » (Kerem, homme non voyant, 26 ans, département 92).

Elles insistent sur l'importance de l'accueil, dès l'arrivée sur site. Une prise en charge rapide et chaleureuse les invitera à revenir, se sentant accueillis et en sécurité face à certains obstacles.

« On veut être bien accueillis, que ce soit bien fait, qu'on puisse avoir accès au maximum de choses [...] ça serait bien qu'ils mettent des personnes sur place pour nous guider lorsqu'on en a besoin, mais parfois ils sont mal formés à nous guider ou à nous expliquer ce qu'ils voient. » (Kerem).

Au *Musée de Grenoble*, la prise en charge du public individuel se prolonge dans les salles, où les agents de sécurité les guident d'une salle à l'autre.

« Si une personne veut voir un relief, les gardiens la guident à celle-ci, ils ont des talkieswalkies, lorsque la personne change de salle, un autre gardien l'accompagne. » (L. Gervot-Rostaing, Musée de Grenoble).

Il est important que le personnel d'accueil et de surveillance soit en mesure de recevoir et de renseigner le public.

Elles émettent de nombreux souhaits concernant les dispositifs de médiation.

Elles aimeraient réussir à s'orienter et à se repérer grâce à une maquette ou des plans tactiles. Ils souhaitent, en complément d'un audio-guide, des dispositifs tactiles leur permettent de se représenter l'œuvre.

« Les transpositions tactiles ne présentent pas forcément toute la réalité de l'œuvre mais cela représente la vérité de l'œuvre : ce que les gens qui voient ressentent. Par exemple si la peinture évoque de la douceur, la transposition peut être douce, en satin. On cherche plus la vérité que la réalité. Il faut suffisamment de détails pour qu'on ait les informations et que le ressenti soit intéressant. » (Aurore, 44 ans, département 13).

Elles désirent que tous leurs sens soient exploités, à travers des dispositifs multisensoriels aux approches et objectifs variés. Certaines d'entre elles apprécient les dispositifs tactiles, d'autres préfèrent les dispositifs olfactifs ou auditifs.

- « J'aime lorsqu'on me décrit et lorsque je peux toucher. Les jeux de déconstruction d'œuvres, toucher et se mouvoir, ça aide à mémoriser, on utilise la mémoire kinesthésique [...] C'est comme pour le public voyant, il en faut pour tous les goûts : certaines préfèrent sentir, d'autres écouter, d'autres ne veulent pas d'informations et juste toucher» (Aurore)
- « L'ouïe c'est très important aussi, on peut percevoir de nombreuses choses avec les oreilles. » (Kerem)
- « Il faut qu'on touche, les malvoyants, qu'on s'imprègne des choses autrement. Il faudrait faire des musées où tous les sens sont requis. On fonctionne au ressenti, qui nous crée une émotion. Les valides aussi cherchent à ressentir. Ils apprécient des musées où on touche, on sent, on écoute. Les musées doivent travailler à faire découvrir d'autres façons de voir. Tant qu'on n'a pas développé cela, le handicap n'évoluera pas dans les mœurs. **Un musée qui**

s'appuie sur les sensations d'un paraplégique, d'un sourd, ce sera un musée pour tous. » (Kristel)

Les médiateurs ont conscience de la nécessité de dispositifs multi-sensoriels.

« Il faut des offres assez différentes, le tactile n'intéresse pas tous les malvoyants, certains sont contre cette façon d'interpréter et de transmettre les œuvres, et préfèrent passer par les mots et moins par tout ce qui est sensoriel. D'autres préfèrent ces approches sensorielles, ces outils en relief. Il faut être inventif parce que les publics ne recherchent pas tous la même chose. Une personne peut vous dire qu'un outil fonctionne tandis que d'autres n'apprécieront pas. » (M-J. Bérengier, Musée d'Art Moderne)

« Nous déployons principalement des dispositifs tactiles mais nous proposons aussi des dispositifs multi-sensoriels afin de créer du rythme et des niveaux de perceptions multiples pour répondre aux attentes des différentes pathologies visuelles, du non-voyant de naissance (sans références) jusqu'au devenu non-voyant (références possibles, perceptions préservées) et au malvoyant. » (J-N Roques, Musée Fabre)

Elles désirent une meilleure communication. Elles n'adhèrent pas toutes à une association, elles souhaitent pouvoir être informées par d'autres biais. L'information pourrait être diffusée sur différents sites internet, les réseaux sociaux et dans les radios locales.

II. L'OFFRE DE MEDIATION PROPOSEE

L'objectif de la médiation est « de développer la notion de plaisir et de ressenti face aux œuvres, première étape vers une compréhension future du contenu. Démontrer à ce public qu'il a sa place dans un musée comme tout autre et faire émerger sa citoyenneté. Révéler un besoin personnel chez chacun. 9 »

II.1.1 L'EMERGENCE DE LA DEMARCHE D'ACCESSIBILITE

La loi du 11 février 2005 pour « L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » déclenche la prise en considération de l'accessibilité dans les musées. Elle définit l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans et présente les conditions à réunir pour transmettre les savoirs et les œuvres : « Toute l'activité du musée est concernée en ses différentes fonctions, que ce soit la muséographie, la conservation, la communication, la formation, la médiation ou l'accueil. ».

En plus de cette offre culturelle, le musée doit permettre à chaque visiteur d'être autonome dans son accès au bâtiment et aux services : « Les dispositions architecturales, les aménagements et équipements intérieurs et extérieurs des [...] établissements recevant du public [...] doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap. [...]. La mise en accessibilité du bâti permettra de garantir cette autonomie d'accès aux services et aux bâtiments. ». ¹⁰ Un musée sera considéré comme accessible s'il répond à ces conditions : que le visiteur en situation de handicap puisse « avec la plus grande autonomie possible, circuler, accéder aux locaux et équipements, utiliser les équipements, se repérer, communiquer et bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. » ¹¹

L'émergence de l'accessibilité à destination du public en situation de handicap a débuté 10 ans avant la loi de 2005 dans certains musées, tels que Le Louvre, le Petit Palais et le Musée de Grenoble. Des médiateurs et conservateurs, sensibilisés souvent au handicap, ont souhaité que les collections soient à portée de tous, ainsi dès 1990 des visites guidées en audio-description et complétées de transpositions tactiles ont vu le jour.

¹⁰ 2006, code de la construction et de l'habitation, article L.111-7

¹¹ 2006, code de la construction et de l'habitation, article R. 111-19-2

Ces actions de médiation sont portées par les chargés du service des publics, les chargés de médiation, les chargés du public dit spécifique ou empêché. Par ailleurs, certaines expériences de médiation ont été lancées par des étudiants stagiaires, comme au Musée des Beaux-arts de Quimper en 2005 et au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc en 2008. Chaque professionnel et futur professionnel en médiation culturelle se pose la question de la démocratisation et de l'ouverture à tous les publics.

La réflexion sur l'accessibilité s'est mise en place dans ces institutions culturelles suite à une volonté des politiques de la ville ou de médiateurs. Les musées municipaux ont mené des actions rapidement. Un travail collaboratif a été mené entre plusieurs musées afin de croiser les regards, d'échanger sur les premiers tests de médiation et d'avancer ensemble pour une médiation accessible aux personnes en situation de handicap. Des commissions et groupes ont été formés par les agents et les élus municipaux : c'est le cas de la commission de démarche participative « Handicap et Culture » mise en place en 2008 dans la ville de Saint-Brieuc, qui se réunit annuellement.

Les musées rencontrent les associations, tissent des liens et conçoivent des dispositifs. Puis afin de pérenniser ces actions, ils les inscrivent dans le programme culturel du musée et communiquent autour de celles-ci.

II.1.2 L'ACCESSIBILITE DU BATIMENT

Un musée doit avant tout être accessible avant d'être riche en proposition. Effectivement si un visiteur ne peut accéder au musée, il ne peut donc profiter de l'offre qui lui est proposée.

Les rénovations, menées dès 1990, permettent un accès plus simple sont bénéfiques au public en situation de handicap mais aussi au public senior, au public enfant... Des chantiers de réhabilitations ont été lancés par des architectes. Il est à noter que les critères d'éligibilité au label *Tourisme et Handicap* portent essentiellement sur le bâti, ce qui confirme l'importance de cette accessibilité.

Les musées sont alors munis : d'ascenseurs et de rampes en pentes douces (Musée Fabre), de bandes podotactiles, de nez de marche contrastés, de mises à distance pour les portes vitrées et les vitrines (Musée de Flandre). Contrairement aux musées de sciences ou

d'histoire, les musées d'art ne contiennent pas de guidage au sol, leur installation considérée comme un barrage à l'esthétisme selon certains directeurs.

Pour les musées plus récents, le projet d'accessibilité est inscrit dans le projet scientifique et culturel avant l'ouverture.

De plus dans les musées d'art et de civilisations, la diversité humaine est mise en avant.

« La question de l'accessibilité a été prise en compte dès le début dans la réflexion. C'est le musée des arts et civilisations extra-occidentales. Du coup, le thème central du musée c'est la découverte de l'autre, la découverte et le dialogue avec la différence. C'est la découverte des cultures et de toute la diversité qu'il y a dans le monde. C'était évident vu l'identité du musée, qu'il fallait accueillir tous les visiteurs. Ca devrait être évident pour tous les établissements. » (C.Gros, Quai Branly)

La médiation à destination de ce public s'est majoritairement développée. Néanmoins, en 2015, date butoir pour la mise en accessibilité, quelques musées d'art ne sont toujours pas accessibles au public en situation de handicap visuel.

II.1.3 LES MEDIATEURS POLYVALENTS ET FORMES

Les médiateurs en charge du public en situation de handicap visuel ont des profils très variés et des missions multiples.

Les musées munis d'une équipe importante de médiation peuvent créer un poste de chargé de médiation propre au public dit empêché, spécifique ou handicapé (Musée Fabre), ou uniquement attribuer à un médiateur le public en situation de handicap visuel (Musée de Grenoble). Les musées aux effectifs moins importants possèdent une chargée du service des publics qui conçoit les dispositifs et mène la médiation auprès d'un public varié, dont le public en situation de handicap visuel (Musée d'Art et d'Histoire).

Ces délégués au public en situation de handicap ont globalement une formation d'historien de l'art ou de plasticien. **Ils sont toujours épaulés par leurs collègues** : guides-conférenciers et plasticiens (Musée Fabre), conservateurs et animateurs du patrimoine (Musée des Beaux-arts de Quimper), directeurs (Musée de Grenoble), régisseurs (Musée d'Art et

d'Histoire). Des personnes externes aux musées sont également sollicitées, des professeurs d'art plastique ou des guides non-voyants par exemple.

Ces médiateurs sont polyvalents, ils assurent : les visites guidées et ateliers, la conception d'outils et l'achat de matériel, la communication et la recherche de mécénat, les réservations et l'accueil du public.

L'accueil des groupes est une fonction importante : « parfois le personnel de l'accueil est moins habilité à les renseigner ou à les faire asseoir. C'est bien d'être présent. Cela fait que les gens veulent revenir au musée faire une activité. Il y a plein de détails très importants qu'on ne peut pas déléguer. Il faut être disponible, il y a un coté humain à ne pas négliger. » (M-J Bérengier, Musée d'Art Moderne). Le groupe apprécie de retrouver régulièrement le même médiateur et en est rassuré. « Il y a un attachement affectif important au niveau de la médiation. La voix, la sincérité, l'engagement sont perçus. Ils sont très attachés à identifier les intervenants en qui ils ont confiance. Cela les rassure. Le déplacement en ville est anxiogène. » (J-N Roques, Musée Fabre)

Ces médiateurs et le personnel de médiation, d'accueil et de surveillance, suivent une formation à l'accueil du public en situation de handicap par le CNFPT¹² notamment, mais aussi par les pôles handicaps municipaux, les associations comme l'AVH et la FAF ou les prestataires comme Interface Handicap et Sémaphore. Ces formations permettent de maîtriser les savoirs de base liés au bon accueil du public en situation de handicap.

Une journée de formation comprend deux aspects, le théorique : présentation de la typologie des handicaps, des lois et des labels, et le pratique : déplacement au sein des établissements culturels. Elle invite au dialogue entre les participants et les associations et conduit au déplacement dans les établissements dont font partie les membres du groupe, afin d'analyser l'offre existante ou non, d'en évaluer la viabilité, de proposer une offre conforme à l'accessibilité des contenus muséaux.

En complément de ces formations les médiateurs contactent différents musées afin de se rendre sur place pour suivre des visites guidées et prendre connaissance des outils de médiation développés. « Il faut faire des formations, rencontrer les médiateurs d'autres structures, voir ce qu'ils font. C'est une auto-formation. [...] Certaines personnes veulent

_

¹² Centre National de La Fonction Publique Territoriale

suivre nos activités pour voir comment cela se passe pour mettre des choses en place de leur côté. Elles font le tour de ce qui se passe ailleurs. Notre conférencière a suivi des visites ailleurs. » (M-J, Bérengier, Musée d'Art Moderne)

Les médiateurs qui n'ont pas suivi de journée de formation entretiennent un contact régulier avec les associations spécialisées dans le handicap visuel.

« Le personnel n'est pas spécifiquement formé, les médiateurs et moi-même sommes fortement sensibilisés à ce public et nous demandons conseils ou tests techniques préalables aux associations partenaires. » (L. Gervot-Rostaing, Musée de Grenoble)

Les postes d'agents d'accueil et de sécurité se renouvellent régulièrement, ainsi certains n'ont pas l'opportunité de suivre ces formations, dans ce cas le médiateur formé les sensibilise.

II.1.4 UN BUDGET INSUFFISANT

Les musées d'art interrogés ne sont pas dotés de budget interne pour la médiation. Ils comblent ce manque de financement par des demandes de subventions à la DRAC et des demandes de mécénat privé. Les médiateurs sont quelquefois obligés de concevoir des dispositifs, souvent rudimentaires selon leurs propos, aux faibles coûts.

Les services de médiation qui ne sont pas dotés de lignes budgétaires, ne possèdent évidemment pas de budget spécifique à la médiation à destination du public en situation de handicap visuel.

« On n'a pas de budget pour la médiation. On a un budget pour les évènements et un pour acheter du matériel pour nos ateliers plastiques. Et pour les non-voyants c'était que du mécénat. » (M-J Bérengier, Musée d'Art Moderne)

« On a un budget petites fournitures pour l'achat de : crayons, chaises pliantes, accessoires... » (F. Ruelland, Musée des Beaux-arts de Quimper)

En 2005, des budgets ont été alloués à des musées spécialement dans le cadre de la loi sur l'accessibilité. Ce fut le cas au Petit Palais. En 2015, Le Musée Départemental des Arts Asiatiques de Nice put bénéficier d'un budget, via le département, pour la réalisation des bornes audio de guidage et des bandes podotactiles.

Les médiateurs qui peuvent bénéficier d'un financement total par le musée pour leurs actions de médiation à destination du public en situation de handicap visuel sont actuellement peu nombreux. L'accessibilité est rentrée dans les mentalités et les habitudes de certains musées : ainsi le Musée Fabre, régi par Montpellier Métropole, perçoit près de 1500 euros à l'année exclusivement pour les activités à destination du public malvoyant et non-voyant.

Les lacunes de financement entrainent deux problèmes majeurs dans la réalisation des actions pour ce public. Tout d'abord, les médiateurs sont contraints de puiser dans les budgets réservés à d'autres actions (petites fournitures, atelier, public scolaire) au risque de pénaliser ces dernières. Ensuite, les dispositifs sont amenés à être conçus en interne, avec des matériaux parfois non pérennes. Les prestataires spécialisés dans la fabrication de ces outils sont conscients des problèmes de financement et cherchent à proposer une offre adaptée au budget que le chargé de médiation possède.

Afin de combler les difficultés financières, les musées, selon leur statut, font appel à des mécènes privés (la Fondation Orange pour le télé-agrandisseur du musée de Saint-Brieuc, la Fondation EDF pour les bornes-audio du Musée d'Art Moderne) ou à la DRAC. La personne du musée chargé de ces demandes de subvention est le chargé de mécénat/de partenariat, le chargé de communication, le chargé du service des publics ou le médiateur.

Les mécènes agissent ponctuellement ou sur le long terme selon les causes qu'ils défendent. Un mécénat sur le handicap qui concernait les musées de la ville de Paris entre les années 2009 et 2012 a permis au Petit Palais de concevoir une mallette sur la peinture, contenant une vingtaine de supports olfactifs, tactiles, sonores, visuels, qui coûtait 30 000 euros.

Les demandes de subvention auprès de la DRAC concernent des projets très précis. « Une partie des demandes de subvention pour les Actions Culturelles en milieu scolaire à la DRAC est fléchée pour la création d'outils adaptés aux médiations vers les publics handicapés. » (A. Maguet, Musée d'Art et d'Histoire)

« On a fait appel à la DRAC pour la signalétique (pictogrammes, flèches directionnelles ». (F. Ruelland, Musée des Beaux-Arts de Quimper).

Des associations peuvent aussi s'impliquer en finançant des projets. En 2014, *Au Mu-sée de Grenoble*, l'*Association des Gueules cassées* a financé la réalisation d'une plaque en résine.

Lors de certains projets innovants, les médiateurs participent à des concours afin de remporter un prix, valorisant leurs actions adaptées, et par ce biais acquérir des subventions.

Le Musée des Beaux-arts de Quimper a ainsi reçu des budgets soutenant un projet spécifique : *L'art par tous les sens*¹³. Le Crédit Agricole leur a décerné le trophée de la vie locale, accompagné de 2800 euros. Ils ont reçu également 3000 euros de la part du PEL (projet éducatif local) qui est une subvention décernée par la mairie. Ils mènent des demandes de subvention auprès d'organismes variés pour chaque projet.

II.1.5 UNE COMMUNICATION ETENDUE

Le public malvoyant et non-voyant qui fréquente peu les institutions culturelles, à cause d'une absence d'accessibilité ou pour toute autre raison, doit être incité à venir au musée. Ils n'ont pas toujours connaissance des offres proposées par les musées.

Il n'a pas accès à la communication visuelle, de ce fait d'autres médias et dispositifs de communication sont mis en œuvre.

Les sites internet spécialisés, dans le handicap visuel, et les réseaux sociaux doivent être exploités afin que l'information soit fluide et relayée facilement. Or de nombreux sites de musées n'ont pas encore intégré les normes d'ergonomie pour ce public.

Le service de communication du musée est parfois géré par la ville ou le département, dans ce cas le chargé de communication du musée ne peut intervenir sur le site internet qui reste globalement inaccessible au public en situation de handicap visuel.

Certains musées communiquent via **la radio**, qui est le média le plus accessible aux personnes malvoyantes et non-voyantes. Radio France Isère et la Radio Catholique de France

¹³ A partir d'une nature morte peinte, trois reproductions en 3D en papier mâché ont été créées par des enfants et adultes en situation de handicap mental pour les personnes malvoyantes et non-voyantes.

transmettent régulièrement les programmes de médiation du Musée de Grenoble (les visites et les dates d'exposition...).

Les newsletters sont très utilisées. Lorsque les visiteurs font la démarche de se rendre au musée, la personne chargée des activités leur demande leur adresse e-mail afin de les encourager à revenir en leur envoyant la programmation fréquemment.

Toutefois le bouche-à-oreille demeure le moyen le plus efficace.

Avant d'établir la communication autour des outils de médiation, quelques médiateurs souhaitent d'abord avoir des outils performants et plus nombreux.

« Je n'ai pas encore eu le temps de faire un document de communication afin de solliciter les associations. Je préfère mettre en place tout un panel d'outils, ne pas les faire venir juste pour leur dire : on a une planche tactile et un dispositif sonore. » (F.Ruelland, Musée des Beaux-arts)

II.2 UNE MEDIATION VARIEE ET MULTI-SENSORIELLE

II.2.1 LA MEDIATION HUMAINE : LES VISITES GUIDEES

Les visites guidées sont mises en place en priorité car les personnes malvoyantes et non-voyantes ont absolument besoin d'une médiation humaine.

Elles sont limitées principalement à des groupes de 6 à 10 personnes.

« La jauge est de 6 personnes en situation de handicap visuel et 6 accompagnateurs. Pour un confort de visite et parce qu'on ne peut pas multiplier les dispositifs de médiation. Ce public est très hétérogène et il faut s'adapter et contenter tout le monde, c'est possible lorsque c'est un petit groupe. » (C. André, Petit Palais). Pendant l'intervention le groupe est debout ou assis sur des chaises pliables. Le médiateur porte, ou non, un microphone tandis que le groupe porte un audiophone.

Elles durent entre 1h et 1h30.

« Pour ces personnes se déplacer est très compliqué, anxiogène, elles arrivent fatiguées. Il faut qu'elles viennent et que cela ne prenne pas toute leur journée sinon elles sont épuisées il ne faut pas que ca prenne tout leur temps. Il faut penser au fait que pour elles venir et repartir est difficile à faire, ca leur demande beaucoup de concentration et d'énergie.» (M-J Bérengier, Musée d'Art Moderne)

Elles sont proposées pour les collections permanentes et les expositions temporaires. Elles sont généralement gratuites pour la personne en situation de handicap visuel et son accompagnateur. Dans certains musées la prestation du guide est à rémunérer. L'entrée dans les musées est toujours gratuite, pour le visiteur et son accompagnateur.

Pour les expositions temporaires, entre 1 et 4 visites sont proposées en audiodescription, parfois accompagnées de dispositifs.

« Pour une exposition sur la sculpture il est possible de rassembler des matériaux différents sur un plateau et de les présenter au public puis de leur faire toucher. Nous imprimons des petits cartels en braille.» (C. Manon, Musée de Flandre)

Le Musée Fabre propose des **visites exceptionnelles lors d'évènements spécifiques,** tels que la Journée de la Femme, les Journées Européennes du Patrimoine et la Nuit des Musées. Il accueille alors une vingtaine de visiteurs. Certains musées ont arrêté les visites lors de ces évènements à cause d'une trop grande fréquentation.

Des visites mixtes, ouvertes à tous ont été expérimentées au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc. Cependant cela s'est avéré peu concluant. Il a été remarqué « *une certaine forme de voyeurisme* » chez le public valide. Celui-ci devenait impatient lors de l'audio-description des œuvres et posait parfois des questions intrusives au public malvoyant et nonvoyant.

La chargée du service des publics constate : « si la médiation fait en sorte que les relations se passent au mieux, cette attitude de certains visiteurs voyants, qu'on peut seulement atténuer, met la personne handicapée au centre de l'attention et est un frein important à la visite. »

Les étapes de la visite sont les suivantes : historique du musée, présentation du thème de visite, présentation (artiste, contexte historique et de création de l'œuvre, date, mesures, technique utilisée) et description de l'œuvre accompagnée d'un dispositif sensoriel. Les œuvres choisies, entre 4 et 6, sont emblématiques du lieu.

Le langage, la verbalisation, sont des notions clés.

Le discours à adopter doit être prendre en compte les spécificités du handicap visuel. Il est donc nécessaire d'audio-décrire les œuvres, de parler des couleurs, d'évoquer la lumière.

- « J'ai une amie qui apprécie qu'on lui parle des couleurs, si on leur donne un sens qui serait clair pour nous : le bleu c'est la mer, le blanc la neige, le rouge c'est le sang... C'est le niveau symbolique qu'on va apprécier. » (Aurore).
- « Je souhaite que le médiateur me parle de tout ce qu'il voit, ainsi je pourrais revenir au musée avec mon fils voyant et lui raconter ce que j'ai appris. Il faut nous parler des couleurs. » (Pierre)

Le discours du médiateur est narratif, il décrit une œuvre comme s'il contait une histoire.

« Il s'agit de mettre des mots sur une œuvre, de susciter l'intérêt du public pour elle, sans en détruire la poésie. Cette approche purement verbale peut se comparer à la narration. La description du tableau se réalise à travers un récit qui permettra de parcourir l'espace du tableau, d'en saisir l'atmosphère, d'en détailler ses acteurs s'il est figuratif. Ce récit se construira sur la découverte sensible des lignes, formes et couleurs si l'œuvre est abstraite. La découverte de l'image au sens strict est l'étape principale sur laquelle viendront se fonder les commentaires ultérieurs. La description sera cohérente, équilibrée et objective par rapport à l'intention de l'artiste. » ¹⁴

La description de l'œuvre est liée à la subjectivité du médiateur qui décrit les œuvres à travers sa perception, ses émotions et son analyse de l'œuvre en utilisant un discours d'historien de l'art. Le visiteur émet sa propre représentation mentale de l'œuvre en fonction du discours du médiateur.

« Un malvoyant doit produire un effort important pour donner un sens concret aux mots qu'il entend ou recomposer et visualiser ce qu'il touche. Il est par ailleurs préférable de faire appel à ses émotions et à sa subjectivité pour parler des œuvres plutôt que de se restreindre à une description précise et détaillée qui pourra sembler désincarnée : la transmission de sa

26

¹⁴ Actes du colloque du 20 mai 2011, Handicap visuel et exposition, Cité de la musique. Equinoxe est un programme de visites guidées accessibles aux personnes malvoyantes et non voyantes, impulsé par le service éducatif des Musées Royaux des Beaux-arts de Belgique.

propre émotion esthétique est l'un des meilleurs outils de médiation. » (Annabelle Couty, consultante en ingénierie culturelle et médiation.)

L'échange et le questionnement permettent un partage autour des représentations de chacun.

L'approche de l'œuvre par les autres entrées sensorielles permet la rencontre avec l'œuvre.

« Ceux qui ont perdu la vue veulent retrouver l'ambiance, les émotions qu'ils ont pu avoir face aux œuvres.» (M-J Bérengier, Musée d'Art Moderne)

Certains médiateurs proposent au visiteur de s'approprier l'image par le corps, d'être luimême un vecteur. Il peut prendre la pose d'un personnage, composer les lignes du tableau ou encore représenter le geste pictural de l'artiste.

Les dispositifs sensoriels complètent cette approche.

II.2.2 LA MEDIATION INDIRECTE

LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DES DISPOSITIFS

Les musées d'art se munissent de plus en plus de dispositifs sensoriels et de parcours tactiles invitant tous les visiteurs individuels à découvrir les collections de façon sensorielle et ludique. C'est le cas aussi des musées d'ethnologie, d'histoire, de sciences, de société et des écomusées. Les actions de médiation dépendent du chargé du service, de ses sensibilités, de ses priorités.

Les musées, en attente de budget conséquent, proposent des dispositifs tactiles faits en interne. Les dispositifs de médiation sont conçus et réalisés en externe lorsque le budget le permet. Les médiateurs procèdent alors à des appels d'offres ou contactent directement le prestataire spécialisé de leurs choix. Nous verrons ici deux exemples de prestataires associatifs.

Artesens, association fondée par Françoise Reynette en 1995, est spécialisée dans la transposition tactile d'œuvres. Sa mission est la création de dispositifs sensoriels éclectiques :

moulages de sculptures, maquettes, transpositions de peinture, mallettes pédagogiques multisensorielle.

Les dispositifs sont créés par des artistes plasticiens et artisans d'art, spécialisés dans divers techniques : tissus, moulage, bois, céramique, métal, qui cherchent à retranscrire le plus précisément possible l'œuvre originale.

Artesens souhaite « amener une démarche ludique à la découverte, qu'il y ait une recherche personnelle, que le visiteur participe. ». « L'utilisateur doit ressentir le plaisir du toucher, bien distinguer les formes tactilement. Il faut donner une deuxième vie à l'œuvre, nos dispositifs sont des prolongements de ces œuvres, ils ne s'en éloignent pas, ils ne sont pas à part. »

Braille et Culture, association fondée en 1990, a pour missions l'adaptation des sites touristiques, la création de transcriptions en braille et d'outils de médiation, la formation du personnel. Elle sensibilise les scolaires au public malvoyant et non-voyant, crée le guide cécitourisme recensant tous les sites patrimoniaux accessibles au niveau du handicap visuel.

Tableau répertoriant les étapes d'un projet, de la réflexion à la réalisation

Actions du musée / Actions du prestataire

ARTE SENS	BRAILLE ET CULTURE
Envoi du projet souhaité	Envoi du projet souhaité
Demande de propositions	Demande de propositions
Déplacement sur site – état des lieux	Déplacement sur site – état des lieux
Connaissance des collections, réflexion sur la conception d'outils	Avec une personne malvoyante ou non-voyante. Connaissance des collections, réflexion sur la conception d'outils ou l'adaptation d'outils exis- tants
Envoi du devis avec propositions	Envoi du devis avec propositions
Validation du devis et des propositions	Validation du devis et des propositions
Recherche intellectuelle et sensorielle	Déplacement sur site – visite adaptation
Recherche sur l'œuvre et l'artiste et sur le res- senti à apporter à l'utilisateur et par quel biais	Avec une personne malvoyante ou non-voyante.
	Reportage photographique: œuvres et parcours
	pour préparation des informations de locomo-
	tion et choix des œuvres à transposer.
	Concertation avec le gestionnaire du site

Rédaction d'un cahier des charges	Rédaction du commentaire audio
En fonction des souhaits des musées	Envoi en relecture au gestionnaire du site.
	Conception des dessins
	Sélection des éléments les plus importants de l'œuvre, afin de ne pas tous les représenter. Exquise : braille et relief pour les non voyants et caractères agrandis et couleurs contrastées pour les non voyants et envoi en validation
Validation du cahier des charges	Validation des dispositifs
Envoi d'échantillons pour validation	Fabrication en relief des dessins
Schémas, matériaux, palettes de couleurs contrastées : blanc crème/taupe/rouge/gris/marron	
Envoi des photographies du dispositif	Création du commentaire audio
Pendant les différentes étapes de réalisation	Plusieurs allers-retours ont lieu avec le lieu avant validation
Propositions de nouvelles idées	Enregistrement du commentaire en studio
Qui peuvent éventuellement émerger pendant la réalisation	Transcription des dessins
Validation auprès de bénévoles non voyants	Création de livrets pour les dessins
Atteints de cécités différentes afin d'avoir des échos variés.	Dessins liés dans des livrets A3 ou A4. Plusieurs exemplaires : exemple 5 en reliefs et 5 en couleurs contrastées
	Création du CD avec texte audio
Envoi de la réalisation au musée	Envoi de la réalisation au musée
Formation à l'utilisation des dispositifs	Formation à l'utilisation des dispositifs
Dialogue avec le médiateur afin de lui expliquer l'utilisation du dispositif et de lui donner des idées	Formation personnel accueil et médiation
	Présentation handicap visuel, conseils en ac- cueil, utilisation des dispositifs, exercices pra- tiques de locomotion, apprendre l'audio- description d'œuvres aux médiateurs

LES SUPPORTS DE L'AUDIO-DESCRIPTION

La médiation sonore utilise des outils technologiques tels que les audio-guides, les bornes sonores, les QR codes, les tablettes...

« L'audio-description ne connaît pas de règles précises. La description du bâtiment du musée, d'un film ou d'une œuvre sera différente. Forcément tout est important, même les couleurs, puisque les voyants les voient. Mais le plus important est de transmettre le message principal. Plus on va dans la description plus c'est long plus on perd le message que nous souhaitions transmettre. Il faut essayer de trouver un compromis entre ce qui est très important, utile et les éléments. On doit décrire le plus possible, puisque normalement tout ce qu'on voit, la personne non-voyante doit en avoir l'information. C'est possible lorsque l'œuvre est simple à décrire, parfois cela peut être très compliqué. (Moea Latrille, Association immersion, la Réunion.) ¹⁵

Le dispositif le plus utilisé est **l'audio-description sur audio-guide** qui est installée dans l'audio-guide pour le tout public ou lorsque le budget le permet dans un audio-guide spécifique. Le parcours est parfois téléchargeable sous plusieurs formats sur le site du musée, permettant au visiteur d'utiliser son appareil personnel ou sur des tablettes proposées à l'accueil des musées.

Dans quelques musées, des **QR-codes** sont proposés. Les visiteurs peuvent flasher, avec leur des cartels d'œuvres variées qui proposent une description de l'œuvre et un focus. Au Musée de Quimper les visiteurs flashent 11 œuvres accompagnées d'une description et d'éléments recréant l'atmosphère émanant de l'œuvre. Ces enregistrements réalisés par la Bibliothèque sonore¹⁶ et par une entreprise spécialisée sont expérimentés par les associations de malvoyants et non-voyants.

¹⁵ Leurs missions sont la mise en valeur du patrimoine et de la culture de l'Océan Indien à travers les technologies et l'audiovisuel, et la mise en accessibilité au public porteur de handicap. Création de fichiers audio : audiodescription avec des comédiens, films. Travers avec beaucoup de musées.

¹⁶ La bibliothèque sonore a également travaillé avec le musée de Grenoble. Des donneurs de voix ont enregistré les textes bénévolement. Ces personnes sont habituées à lire des textes pour les personnes malvoyantes et non-voyantes, ils maitrisent la technique de l'audio description.



Un visiteur flashant un Q-R code - © Musée des Beaux-arts de Quimper

Une borne sonore en salle - Musée d'Art Moderne - © Tactile studio

Une borne sonore accompagnant une transposition d'œuvre - © Musée de Grenoble

• LA MAQUETTE TACTILE

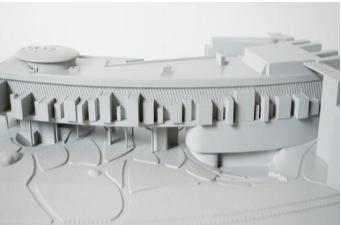
« Une maquette tactile est une représentation partielle ou globale d'une œuvre, d'un objet, d'un monument, de certains détails. Elle doit répondre à des critères de lisibilité tactile et visuelle. Les maquettes sont réalisées avec différents matériaux, offrant ainsi des aspects au toucher variés. Le recours aux maquettes tactiles a pour but d'aider à mieux identifier et appréhender des œuvres, des objets, des monuments. Elle doit répondre aux caractéristiques suivantes : réalisée en 3D, à dimension « humaine » (de façon à ce que la restitution mentale de la découverte tactile soit plus aisée), avec des matériaux choisis pour leur rendu thermique et tactile, elle doit traduire la réalité de l'édifice ou de l'objet, respecter le détail des couleurs, des matériaux, des formes architecturales.»¹⁷

La maquette tactile est présente dans la majorité des musées. Elle est le premier outil rencontré par le public, située dans le hall du musée ou bien dans la première salle. Elle est à portée de tous, seuls certains lieux la conserve uniquement pour le public malvoyant et nonvoyant. Cet outil pédagogique adapté à tous les publics (personnes en situation de handicap visuel et intellectuel, enfants, tout public) permet de se repérer dans l'espace et de découvrir les éléments architecturaux Elle peut être fixe ou mobile. Elle est légendée en braille et carac-

¹⁷ Culture et Handicap - Guide pratique de l'Accessibilité, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p.122

tères agrandis. Elle est souvent accompagnée d'un plan tactile qui permet de découvrir les services et les salles du musée.





Musée Fabre - © Architact

Quai Branly - © Tactile studio

« J'aimerai des maquettes systématiques pour découvrir l'architecture spécifique du lieu. Ca serait bien qu'ils aient tous au moins quelques moulages pour les collections permanentes [...] La maquette donne accès à ce dont on n'a pas accès : les matériaux, le toit, le bâtiment globalement. Elle souligne des détails qui nous sont inaccessibles » (Aurore)

LES MOULAGES DE SCULPTURES

Les musées possédant une collection de sculptures, proposent une découverte tactile de l'œuvre originale avec des gants ou bien à travers un moulage. Ce dernier permet une approche plastique de l'œuvre, une découverte du matériau, des formes et des mouvements. Découvrons ensemble trois exemples.

Une station tactile est composée de l'œuvre originale, d'une reproduction de petite taille de celle-ci au centre, d'une remise en contexte. Une plaque en braille apporte des informations.



Une station tactile du Louvre, Département des Arts de l'Islam - © Tactile Studio

Le moulage est disposé à côté de la sculpture originale en salle. Il est inscrit dans le parcours permanent, permettant un accès à tous les visiteurs.



Moulage d'une statue, sous l'originale, Musée Archéologique de Nîmes - © Artesens

L'œuvre est reproduite en 2D sur une grande feuille cartonnée. Elle est photographiée puis imprimée plusieurs fois sur du papier bristol. Les feuilles sont découpées puis collées les unes sur les autres pour donner un effet de profondeur et mettre en relief le sujet. Certains détails sont redessinés à la peinture « cerne relief ».



Une sculpture et sa transposition - © Musée des Arts Asiatiques de Nice

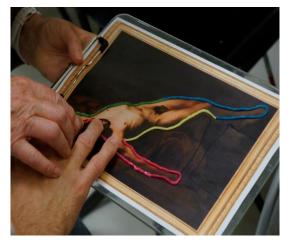
• LES TRANSPOSITIONS DE PEINTURES

Les transpositions de peinture sont les plus fréquentes. Les visiteurs les apprécient particulièrement. Elles guident la représentation de l'œuvre : couleurs, figures, atmosphère, reliefs et lignes. Elles sont complétées par des informations audio qui aident le visiteur à la compréhension du dispositif.

« Pour les transpositions tactiles il faut une médiation puisque ce sont des adaptations d'œuvres au toucher, on ne peut pas y inclure tous les éléments. Le contenu peut être compris sans indications lorsque ce sont des éléments simples comme une maison, mais lorsque ce sont des personnages, c'est plus complexe. On veut faire passer le message de l'artiste dans la médiation. » (C. Manon, Musée de Flandres)

Il en existe plusieurs déclinaisons, toutes très différentes les unes des autres. Prenons six exemples.

Le contour du personnage de l'œuvre est délimité. La reproduction de l'œuvre originale est collée sur une surface cartonnée. Le contour du personnage est dessiné avec des bâtonnets à couleurs contrastées wikkistix, fournis par la boutique nationale Valentin Haüy.



© Musée Fabre Montpellier Méditerranée Métropole

Pour évoquer la matière picturale d'un peinture impressionniste, un artiste ou copiste créer une copie de l'œuvre en accentuant les touches originales.



Soleil couchant sur la Seine à Lavacourt de Monet et sa copie réalisée par Daniel Dublet - © Petit Palais

Des peintures sont représentées en maquette 3D, en modèle réduit. La maquette fait ressortir la perspective et les différents plans, permet d'imaginer la répartition des éléments dans l'espace. Le visiteur peut se représenter le lieu tel que le voyait le peintre.





La balayeuse de Pieter Janssens Elinga et sa maquette, Petit Palais - © Architact

L'œuvre est transposée en relief et en couleurs contrastées. Les lignes sont accen-

tuées. « C'est très plaisant de toucher des transpositions contenant une variété de matière. Cela renforce l'aspect sensoriel. L'idée est de révéler ce que l'artiste a retransmis, la sensorialité des effets : on a envie de croquer dans un fruit, de toucher un bois précieux. » (F. Reynette, Artesens)





Transposition tactile d'une peinture, Abbaye de Flaran – © Artesens

Parfois, des peintures sont transposées en moulage, en deux ou trois dimensions apportant volume et profondeur.







Musée Renoir, Cagnes-sur-Mer - © Artesens Musée de Flandre, Cassel - © Arte sens

Quelques peintures sont thermoformées : les lignes sont accentuées.





L'USAGE DES OUTILS PAR LE TOUT PUBLIC

«Les dispositifs sont accessibles à tous les publics, c'est intégré dans la réflexion des musées. Ils ont pris conscience qu'il est intéressant de les utiliser comme outils pédagogiques qui permettent de rentrer autrement dans l'œuvre. Ce n'est pas que pour le public malvoyant et non-voyant. [...] D'après nos retours ça marche avec le public non-voyant, polyhandicapé, en situation de handicap mental, les enfants, les familles... » (F. Reynette, Arte sens)

Au Musée de Quimper tous les dispositifs, créés en interne, sont proposés au public scolaire. Sept boites tactiles s, autour de sept tableaux. Au sein de chaque boîte, l'utilisateur découvre six indices par le toucher (un citron, une peau de bête....). L'utilisateur doit deviner quel est l'objet mystère en le sentant ou le touchant. Puis il le sort de la boîte. Il doit ensuite retrouver à quel tableau il correspond.

Ils ont également vingt planches tactiles spéciales tissues pour la visite sur les portraits. Les visiteurs malvoyants et non voyants ainsi que les visiteurs voyants, enfants comme adultes, peuvent toucher ces planches lors de la visite guidée. Ces planques représentent chacune une matière (velours, dentelle, plumes...). Elles ont été réalisées par une styliste.

Ils proposent également 30 silhouettes en noir et blanc, qui sont complétés par des devinettes lors de la visite Gestes et Attitudes.







Une boîte tactile, deux planches tactiles, une silhouette contrastée

© Musée de Quimper

Au Musée de Saint-Brieuc, les dispositifs tactiles sont proposés aussi aux enfants qui ont un autre handicap (handicap mental, autisme, troubles du développement) et aux enfants de crèche, de maternelle et de primaire. Au Musée de Grenoble les visiteurs mettent les casques et écoutent les bornes sonores qui sont installées dans les salles.

« Les propositions basées sur la multi-sensorialité sont utilisables pour le reste des publics. C'est vraiment intéressant de développer des dispositifs dans ce domaine [du handicap visuel] ». (C. André, Petit palais)

« Au musée on a étudié tous nos outils pédagogiques pour voir s'ils étaient bien adaptés aux personnes en situation de handicap. On a des outils surtout pour les scolaires mais certains sont tout à fait adaptés pour les personnes avec un handicap visuel ou un handicap mental ». (L. Gervot-Rostaing, Musée de Grenoble)

« Il faudrait plus de mixité entre les publics : des actions pas forcément « estampillées accessibles à tel ou tel type de public » mais tendre à une accessibilité « universelle » où les médiations, les actions culturelles et les parcours sont pensés pour le public le plus large possible. [...] Cela contribuerait également à habituer tous les autres publics à d'autres formes de visites, « banalisant » les handicaps, et donc les différences et participerait ainsi au « vivre ensemble » (A. Maguet, Musée d'Art et d'Histoire)

Suite à ces recherches approfondies, à la découverte des avantages et des freins rencontrés, nous étudierons à présent les phases d'un premier projet de médiation adaptée pour le public malvoyant et non-voyant au sein d'un musée de beaux-arts.

DEUXIEME PARTIE LA MISE EN ACCESSIBILITE D'UN MUSEE DE BEAUX-ARTS MUSEE LEON DIERX, SAINT-DENIS, LA REUNION



Le Musée Léon Dierx - © L.K

A l'île de la Réunion, à Saint-Denis, où j'ai effectué mon stage dans le cadre de mon master 2 expographie muséographie, du 15 avril au 15 août 2015, je fus chargée par le directeur du *Musée Léon Dierx*, Bernard Leveneur, d'engager une réflexion sur une médiation accessible au public malvoyant et non voyant, avec le soutien de Stéphanie Hautbois Saadoune chargée de médiation.

Ce musée des beaux-arts est le deuxième musée à avoir été créé sur l'île. Il est régi par le Conseil Départemental de la Réunion, qui a la charge d'une dizaine d'établissements patrimoniaux.

Le musée ouvre ses portes en 1912, dans la Villa Manès, l'ancien Evêché de la ville. En 1965 des extensions du musée ont lieu, le public le découvre alors plus spacieux et doté d'une salle qui accueille les expositions temporaires. Le musée est restructuré en 1990, les thèmes abordés par les expositions temporaires ne concernent plus seulement La Réunion mais d'autres territoires également. De plus des expositions hors les murs sont créées dès les années 2000.

Ses collections permanentes d'art moderne se centrent autour de deux thèmes principaux : les portraits et les paysages. Elles sont dotées de peintures, de sculptures, d'estampes et de photographies et ont été constituées grâce aux dons de collectionneurs et de marchands d'art.

L'accessibilité au public en situation de handicap est déjà prise en compte au *Musée* Léon Dierx: il a accueilli des personnes en situation de handicap visuel en 2013, il reçoit régulièrement des enfants en situation de handicap mental. Les personnes en situation de handicap moteur peuvent se rendre au musée, qui est de plain pied, grâce à une entrée spécifique. Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'*Association des Sourds de la Réunion* et le musée afin que ce public puisse suivre des visites guidées.

Il est prévu que des travaux commencent en 2016 afin d'améliorer l'accessibilité du bâtiment.

Pour mener le projet à destination du public malvoyant et non-voyant, nous avons suivi les missions répertoriées dans le *Guide pratique de l'accessibilité Culture et Handicap* ¹⁸

- « Se déplacer d'un point à un autre / se repérer, s'orienter, comprendre l'espace.
- Accéder aux bâtiments et aux locaux / accéder à l'offre et utiliser les équipements proposés par l'établissement.
- Communiquer et participer / se reposer / être et se sentir en sécurité
- Utiliser et jouir des locaux dans des conditions de commodité et de confort adaptées à leur finalité. »

-

¹⁸http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Culture-et-handicap2/Guides-pratiques/Culture-et-handicap.-Guide-pratique-de-l-accessibilite Date de consultation: 12 mars 2015

I. LA PHASE DE RECHERCHE

I.1 LES COLLECTIONS ET LE PUBLIC

I.1.1 LES COLLECTIONS

Un projet de médiation¹⁹ autour des collections permanentes d'un musée nécessite de connaître les œuvres, les thématiques proposées, les parcours et les outils de médiation déjà existants. Si la personne chargée du projet d'accessibilité est extérieure au musée, un travail de recherche et d'analyse des collections s'effectue en amont de toutes propositions.

L'étude des collections permet d'élaborer de nouveaux parcours de visites. La réflexion autour des œuvres amène à reconsidérer les dispositifs de médiation qui pourraient être déployés, leurs utilités et leurs limites. Les problématiques de médiation varient selon la typologie des œuvres présentées : une peinture, un objet décoratif, une tapisserie, une sculpture ne seront pas appréhendés de la même manière.



_

 $^{^{19}\,}$ Cf. Partie 2 – annexe 1 : planning du stage

Des visites guidées auprès d'un public varié (groupes de scolaires, groupe du champ social) m'ont permis de maîtriser les collections et d'expérimenter différents niveaux de lecture des œuvres. Après l'analyse des thématiques présentes dans les collections et la lecture de sources iconographiques, j'ai proposé des parcours de visites, pour le tout public, dont le public malvoyant et non voyant.

Quatre à six œuvres seront proposées lors des parcours.

Parcours de visite	Œuvres proposées	Objectifs	
Les représentations de la femme	la bergère → Othon FRIESZ, La bergère endormie la couseuse → Louis VALTAT, La couseuse la danseuse → Francesco ITTURINO, Espagnoles aux châles la laveuse → Pierre Auguste RENOIR, La laveuse la muse → Maurice DENIS, Les muses la musicienne → Emile BERNARD, Femme au tambourin	Evoquer les rôles de la femme dans l'art.	
La Réunion	la côte →Numa DESJARDINS, Vue de Saint- Denis les cirques →Adolphe LE ROY, Lever de soleil sur les Salazes et Gorges de la Rivière du Mât les monuments →Antoine Louis ROUSSIN, La cathédrale de Saint-Denis	Partager son ressenti autour de paysages urbains et naturels symbolisant l'île de La Réunion.	
Le nu	la sculpture → Jules DALOU, <i>La baigneuse</i> et Aristide MAILLOL, <i>Les deux sœurs</i> le nu et la nature → Jacqueline MARVAL, <i>Les cigales</i> et Léon Dierx, <i>Nu féminin dans la forêt</i> le portrait → Théodore VAN RYSSELBERGHE, <i>Visage féminin en plein air</i>	Découvrir le nu en peinture et en sculpture.	
Le tour du Monde	Algérie → Maxime NOIRE, Gorges d'El- Kantar Arabie Saoudite → Pèlerinage à La Mecque Inde → Horace VAN RUITH, Baie de Bombay en Inde vue de Malabar Hill La Réunion → Adolphe LE ROY, Le Piton des Neiges Madagascar → Adolphe POTEMONT, Pay- sage de Madagascar	Partir au bout du monde à travers la description et le récit.	
L'eau sous toutes ses formes	l'étang → Maurice ELIOT, <i>L'Etang fleuri</i> le barrage → Armand GUILLAUMIN, <i>Le</i>	Appréhender les différentes représentations	

	barrage le fleuve → Gustave CAILLEBOTTE, L'entrée du jardin, Petit- Gennevilliers le port → Eugène ISABEY, Petit port nor- mand les marines → Louis VALTAT, Mer et rochers rouges et Nicolas TARKHOFF, La plage à Soulac-sur-Mer	de l'eau dans l'impressionnisme.
Les figures emblématiques du musée	Ambroise Vollard →Louis VALTAT, Portrait d'Ambroise Vollard Ary Leblond → Karl-Edvard DIRIKS, Portrait d'Ary Leblond Léon Dierx → Frédéric CORDEY, Portrait de Léon Dierx Marius Leblond → Théophile ROBERT, Portrait de Marius Leblond	Découvrir les personnes importantes dans l'histoire du musée et les différents types de portrait.
Les loisirs	la couture → Louis VALTAT, <i>La couseuse</i> la danse → Simon BUSSY, <i>Propos</i> crépusculaires la lecture → Félix VALLOTON, <i>Femme lisant</i> dans un intérieur le sommeil → Berthe MORISOT, <i>Jeune fille au</i> divan	Connaître les représentations des loisirs et des arts dans l'histoire de l'art.
Les paysages urbains	Albert LEBOURG, Le Panthéon Charles LACOSTE, Saint-Cloud Siebe TEN CATE, Ruines des Tuileries sous la neige Alfred MARQUET, Vue de Paris Albéric COPIETERS, Etude de toits	Découvrir l'aspect urbain de certains paysages.

I.I.2 LE PUBLIC

Sur le territoire ciblé, La Réunion, il est indiqué dans *le rapport d'activité 2013 de la MDPH* que 37 942 personnes sont en situation de handicap ce qui revient à 4,5% de la population. L'âge moyen de ces personnes est de 43 ans (63% ont entre 20 et 60 ans et 18% ont entre 0 et 19 ans). 59% des personnes touchées sont des hommes et 39% sont des femmes. 24% des personnes handicapées de la Réunion, soit 9 017 personnes, vivent dans le bassin Nord, dans lequel se trouve le *Musée Léon Dierx*.

A la Réunion, 10 % des personnes handicapées ont un handicap sensoriel, donc 379 personnes sur tout le territoire. 3 % de ces personnes ont un mono-handicap visuel ce qui revient à 115 personnes. 3 % des personnes handicapées sensorielles ont un handicap visuel et 3% ont un handicap sensoriel combiné à un autre handicap. La majorité du public malvoyant et non voyant enfant et adulte fréquente les établissements médico-sociaux (FAO, FAM, MAS, FH, SAMSAH, SAAAIS).

Le musée accueille environ 20 000 visiteurs par an dont **170 personnes en situation de handicap** en moyenne (**soit 0,85% des visiteurs**).

I.2 LA MEDIATION ACCESSIBLE AU PUBLIC MALVOYANT ET NON VOYANT DANS LES MUSEES DE LA REUNION

I.2.1 DIAGNOSTIC DE TERRAIN AU MUSEE LEON DIERX

Dans un premier temps, la ou les personnes chargées du projet d'accessibilité doivent procéder à un diagnostic sur l'accessibilité du musée aux personnes en situation de handicap. Il est possible de faire appel à un cabinet d'audit extérieur ou de proposer en interne des constats et des préconisations.

Pour l'étude du *Musée Léon Dierx*, je me suis référé au « *questionnaire d'évaluation de l'accessibilité aux personnes handicapées des monuments nationaux, musées, lieux de diffusion et de formation, bibliothèques, aux personnes handicapées* » du Ministère de la Culture et de la Communication. Les résultats de cette étude m'ont permis de dégager des pistes de travail :

- Aides techniques à la visite : proposition d'un audio-guide et d'une loupe pour une lecture plus confortable des œuvres
- **Budget** : recherche de financements publics (DRAC) et privés (mécénat)
- Communication : contact régulier avec les associations et les institutions d'accueil spécialisées
- **Dispositifs de médiation** : conception de dispositifs tels que moulages de sculpture, maquette tactile du musée, transpositions tactiles de peinture...

- **Documents d'informations** : adaptation en braille et en gros caractères des fiches de salle et du livret de visite
- **Personnel** : formation du personnel de médiation, d'accueil et de surveillance à l'accueil de visiteurs malvoyants et non voyants
- **Visites guidées** : adaptation en audio-description des visites guidées autour des collections permanente et mise en place de dispositifs multi-sensoriels.

I.2.2 LES OUTILS EXISTANTS DANS LES AUTRES MUSEES

Il est utile de se servir de l'expérience des autres musées de l'île pour mettre en œuvre l'offre de médiation. J'ai donc contacté les médiateurs de ces musées aux disciplines variées : l'Arthothèque, espace d'art contemporain, la Saga du Rhum, le Lazareth, musée archéologique et historique, le Musée de Villèle, site historique, le Musée Stella-Matutina, musée archéologique et ethnologique.

L'Arthothèque est un espace d'art contemporain qui a reçu le Trophée de l'Accessibilité 2014 pour les actions de médiation mises en place. Elodie Techer, médiatrice du lieu, m'a invitée à assister à l'atelier Une œuvre au bout des doigts qui consiste à **présenter une sculpture** (dimensions, matériaux, dates de création, typologie) **et son artiste** (sa vie, son travail) **aux visiteurs et à leur faire toucher sans gants**. A la fin de l'atelier, le public est invité à partager ses impressions.

Il y a également **un casque audio dans la salle d'exposition** temporaire qui présente le catalogue de l'exposition en cours.

La Saga du Rhum est dans une démarche d'accessibilité. Des modifications du lieu sont en cours autour de la scénographie et de la médiation. Pour le public malvoyant et non voyant ils ont développé une **maquette**. Ils développent des actions qui mêlent les publics comme l'**atelier découverte des senteurs** du rhum.

Le Lazareth est un espace doté d'un patrimoine historique, archéologique, anthropologique et naturel. Nadia Dutreuil, chargée de la médiation et du développement des publics, mène des visites audio-descriptives. Dans chaque pièce le public peut toucher les murs, fenêtres, matériaux, permettant ainsi une immersion dans le bâtiment. Ils découvrent la largeur des portes, l'épaisseur des murs. Ils sont invités à parler à autre voix

afin d'entendre leurs propos résonner et donc de prendre conscience de la densité de l'espace. L'entrée dans le jardin conclue la visite : le public devine quels végétaux y sont plantés en les touchant et les sentant.

Le Musée de Villèle propose des **visites en audio-description** et développe actuellement une **interface mobile** qui contiendra des descriptions des œuvres historiques et des aides au cheminement au sein du site.

Le Musée Stella-Matutina est accessible à tous, au niveau du cadre bâti, de la muséographie, de la scénographie et de la médiation. Il propose un **audio-guide**, des **artefacts à toucher**, des **bornes sonores** et des **visites guidées**.

	Stella-	Lazareth	L'Artothèque	Villèle	La Saga du Rhum
	Matutina				
Ateliers			X		
Audio-guides	X		X		
Maquette	X				X
Visites Guidées	X	X	X	X	X
Visites	X	X			X
sensorielles					

Les entretiens menés ont permis de détenir d'autres informations :

Les médiateurs chargés de mener les actions en faveur du public en situation de handicap ont suivi une formation par le CNFPT ou l'IRTS²⁰. Ils ont reçu les savoirs nécessaires au bon accueil du public malvoyant et non-voyant.

La communication se fait à travers les sites internet et le bouche à oreille. Les personnes qui connaissent déjà le lieu reçoivent le planning des propositions culturelles par e-mail.

Les musées se munissent de dispositifs à ce jour développés dans toute la France.

L'audio-guide qui comprend deux niveaux, les informations générales pour tous et l'audiodescription des œuvres accompagnée d'une aide au cheminement.

Les visites guidées sont proposées dans chaque lieu, et souvent accompagnées de dispositifs sensoriels, tactiles et/ou olfactifs.

_

²⁰ Centre National de la Fonction Public Territoire ; Institut Régional du Travail Social

I.3 LE CONTACT AVEC UN PARTENAIRE RELAIS

Le contact avec un partenaire associatif, telle que la FAF et l'AVH, permet de percevoir les attentes du public. Le partenaire apporte son expertise et des informations sur l'actualité concernant l'accessibilité des établissements publics et l'innovation technologique. La collaboration menée avec le partenaire est à titre gracieux, une convention de partenariat est signée entre les partis. Le Président de l'association et son personnel délégué sont sollicités à chaque étape du projet.

Avant la première rencontre avec le partenaire associatif, le chargé du projet rédige une note d'intention qui explique les objectifs du musée. Celle-ci est envoyée, avec les premières propositions de médiation, au partenaire, en amont de la rencontre.

J'ai contacté le Comité Valentin Haüy Ile de la Réunion et de l'Océan Indien créé en 2010 qui collabore avec divers lieux culturels de l'île : la Bibliothèque Départementale de Saint-Denis, la Médiathèque de Sainte-Marie, le Musée Villèle de Saint-Gilles, la Saga du Rhum de Saint-Pierre.

Pierre Reynaud dirige ce comité. Les projets s'étendent autour de plusieurs domaines : la culture, le sport, le social, le scolaire, le professionnel etc.

L'association a pour vocation l'accueil, l'information et l'orientation des personnes malvoyantes et non-voyantes et de leur entourage, l'initiation au braille et la formation aux TIC. Elle garantit l'accès à la lecture et à la culture. Des sensibilisations sont menées ponctuellement dans des établissements publics et des colloques.

J'ai rencontré Pierre Reynaud en juin 2015 afin de lui exposer nos propositions. Lorsque l'offre sera développée au musée, les institutions d'accueil seront contactées afin d'organiser la venue du public au musée.

II. LA PHASE DE REDACTION ET DE CONCEPTION

II.1 LA PROPOSITION DE MEDIATION

II.1.1 LA REDACTION DU CAHIER FONCTIONNEL

La phase de recherche a mené à la rédaction du cahier fonctionnel. Les dispositifs qui vont suivre sont destinés à développer un accès aux collections permanentes pour les personnes malvoyantes et non-voyantes. Par mesure d'équité et de non catégorisation des publics, ces dispositifs sensoriels ²¹ seront à disposition de tous les visiteurs (groupes de scolaires, groupes du champ social, groupes d'enfants en situation de handicap mental, visiteurs individuels...). Ils ont été validés par Pierre Reynaud et ont reçu l'avis favorable du Directeur du musée et de la DAC en juillet 2015.

Un audio-guide muni d'audio-description

L'ouïe est le sens le plus développé chez les personnes malvoyantes et non-voyantes, par conséquent elle permet de saisir les informations apportées par la vue dans les musées : couleurs et formes, textes d'exposition et cartels, cheminement... L'audio-guide est le premier dispositif à mettre en application, il permet au visiteur d'effectuer une visite de manière autonome et complète l'investigation tactile de la maquette, des moulages, des transpositions de peintures...

Objectifs

L'audio-guide, pour le tout public, contient un parcours audio-descriptif permettant d'accompagner les personnes en situation de handicap visuel dans leur découverte des œuvres. Ainsi elles créent leur propre représentation mentale des œuvres, se rapprochant du modèle initial.

_

²¹ Cf. Partie 2 – annexe 2 : budget prévisionnel

Apports

L'emploi d'une seule oreillette permet de rester en contact avec l'environnement et si nécessaire d'échanger avec l'accompagnant.

Propositions

L'audio-guide se mettra autour du cou et pourra être fourni à l'accueil. Le tout public pourra télécharger le contenu audio sur son propre support sur le web ou en le demandant au musée par email. Ces informations préalables permettront au public concerné d'être préparé ce qui facilitera et rendra plus lisible et agréable la visite.

<u>Prix</u>

Le montant de 10 boitiers d'audio-guides de 90 minutes incluant un parcours pour le public tout venant et un parcours pour le public en situation de handicap visuel s'élève à 10 000 euros. Le nombre d'exemplaires est à définir selon le taux de fréquentation du musée.

Exemples de dispositifs :

Moea Latrille, spécialiste de l'audio-description à l'île de la Réunion, pourra le cas échéant collaborer avec le musée. Elle a réalisé l'audio-guide de Kélonia (observatoire des tortues marines) et travaille avec le *Musée de Villèle*, ce qui a motivé mon intérêt pour ses compétences.

Ci-joint l'offre qu'elle nous a proposée ²² :

- « Informations utiles à tous : transcription audio des panneaux, descriptions de certains visuels pour tous pour apporter des explications supplémentaires
- Informations de locomotion pour le public malvoyant et non voyant (déplacements, description des lieux, etc)
- Description des visuels / Illustrations / Œuvres pour le public malvoyant et non voyant Les étapes d'élaboration de l'audio-guide sont les suivantes :
- Visite sur place, échange avec les personnes ressources du musée, évaluation du travail à réaliser.
- Rédaction de l'audio-guide, avec sollicitation de l'expertise des personnes ressources pour des détails techniques sur les œuvres ou sur le musée.

²² Elle a été finalement retenue, cependant sous une autre forme : l'application web-mobile, opérationnelle courant 2016 au Musée Léon Dierx, sous l'égide du Département.

- Intégration de l'audio-guide en synthèse vocale sur des lecteurs mp3 pour effectuer une visite de vérification et validation avant enregistrement en studio (avec au moins un non voyant et un malvoyant).
- Après validation par le public ciblé et par les personnes ressources du musée, ils passent à l'enregistrement de la voix-off en studio.
- Intégration de la voix dans les boitiers d'audio-guides selon un ou des parcours prédéfinis (parcours déficients visuels/ parcours valides par exemple). Les boitiers sont commandés à une société spécialisée en Métropole (Orpheo Group).
- Livraison des boitiers d'audio-guides au musée. »



© Orpheo Group

Une maquette tactile du musée

Une maquette du musée représente les dimensions et le relief du bâtiment ainsi que son environnement immédiat.

Objectifs

La maquette traduit la réalité de l'édifice en respectant chaque aspect (les couleurs, les formes architecturales, les matériaux) tout en étant épurée.

Apports

Elle permet aux visiteurs d'imaginer l'espace dans lequel ils se situent, d'avoir une idée de l'étendue du site. Ainsi le visiteur se sent à l'aise et en sécurité.

Propositions

La maquette en 3D sera située à l'entrée du musée.

Elle reconstituera les éléments principaux (la façade du musée, les colonnes, les salles d'exposition, un arbre, une allée...).

La personne non-voyante ou malvoyante va du détail au global. Elle touche chaque partie puis se forme une représentation globale de l'ensemble en assemblant chaque détail. Elle doit pouvoir englober la maquette avec ses deux mains. La maquette ferait 50x50 centimètres.

Des informations sur cette maquette seront données par l'audio-guide.

Les légendes de la maquette seront en braille et en caractères agrandis.

Prix

Le prix minimum d'une maquette tactile est de 7000 euros.

Exemple de dispositif





7000 euros – Maquette démontable / MucEM, Marseille 2015 – © Artesens



300 euros – Plan tactile relief / Château de Champs-sur Marne 2010 - © Artesens

Un plan de salle en relief pourrait éventuellement être disposé à côté de la maquette ou dans les salles. Il mesurerait 30 X 30 cm.

Des moulages tactiles de sculptures

Objectifs

Ces moulages permettent à tous les visiteurs de toucher l'œuvre et se l'approprier. Ils ne doivent pas être surchargés d'éléments.

Apports

L'aspect tactile permettra de découvrir la texture de l'œuvre, ses contours, la façon dont les reliefs sont traités.

Propositions

Deux ou trois reproductions de sculptures du musée seront disposées dans un espace tactile. Cet espace accessible à tous comportera un socle soutenant trois moulages. Des chaises seront disposées autour afin de créer un lieu de repos et de découverte tactile.

Sur demande, pour chaque moulage, la médiatrice pourra mener une présentation d'1 heure, pour un groupe comportant maximum 6 personnes afin de permettre un confort de lecture tactile et d'écoute. Elle présentera : le contexte de création, l'artiste, l'œuvre (histoire, volume, texture, dimensions, éléments...) et proposera d'échanger sur le ressenti de chaque personne.

<u>Prix</u>

Un moulage tactile coute 2000 euros.

Exemple de dispositif







2000 euros - Statue La Pénitence, Musée de Flandre - © Artesens

La proposition d'Artesens est la suivante :

« Les moulages feraient environ 30 centimètres de haut. Les sculptures seront modelées en faisant bien ressortir les détails en relief puis des moules seront réalisés pour des tirages en

résine. Les patines de surface seront appliquées afin de restituer l'effet matière. Un soin particulier sera apporté afin d'offrir le plus de sensations tactiles au visiteur. »

Propositions d'œuvres à mouler





Masque de sauvage, Gauguin, Musée Léon Dierx © 25 cm de haut x 19 cm de large x 5 cm de profondeur Céramique émaillée



Les deux sœurs, Maillol, Musée Léon Dierx © 51 cm de haut x 43 cm de large x 22 cm
Bronze



Tête d'enfant, Valtat, Musée Léon Dierx © 30 cm de haut x 19,5 cm de large x 21,5 cm
Bronze

Des outils d'aide à la visite à conserver

Les outils d'aide à la visite proposés par le musée sont : la brochure du musée, des fiches de salles, des questionnaires, le jeu des détails.

Objectifs

Ils permettent de valoriser la visite en autonomie dans une démarche à la fois pédagogique et ludique.

Apports

A travers une transcription en gros caractères et en braille de ces outils, les visiteurs malvoyants et non voyants auront accès aux mêmes droits que tous. Faut-il ajouter que cette lecture affinée servira à bon escient les jeunes enfants et les personnes âgées également.

Propositions

Deux exemplaires de la brochure du musée et deux exemplaires des fiches de salles seront disponibles à l'accueil. Les questionnaires-jeux seront également proposés en couleurs contrastées avec une typographie adaptée. Une loupe électronique pourra être proposée, assurant une meilleure lecture des œuvres et la possibilité de jouer aux jeux des détails.

Le centre de transcription en braille de *l'espace Autrement Lu* de la Médiathèque de Sainte-Marie peut être sollicité pour l'élaboration des documents.

Prix

Le musée dispose de 35 pages de fiches de salle ce qui revient à 10,5 euros. Une page en braille coûte 0,18 euros environ et une page en gros caractères et en couleur coûte environ 0,30 euros. Une loupe coûte entre 17 et 34 euros.

Exemples de dispositifs



Entre 17 et 34 euros, Boutique de l'association Valentin Haüy, Paris ©



Pour les visiteurs malvoyants et non voyants, 30 silhouettes en noir et blanc complétées par des devinettes pour accompagner la visite sont proposées. Les personnes doivent deviner de quel tableau le médiateur va parler, à travers des indices. Ces silhouettes sont créées en interne sur Photoshop puis plastifiées.

© Musée des Beaux-Arts de Quimper



Guide pratique en gros caractères et en braille – © Quai Branly

Les outils à transcrire





Exemple de fiche de salle - © Musée Léon Dierx

Exemple de questionnaire - © Musée Léon Dierx

Des transpositions tactiles de peintures

Objectifs

La transposition matérielle d'une peinture permet à l'utilisateur de s'en faire une représentation mentale.

Apports

Les transpositions tactiles permettront ainsi à nos visiteurs de découvrir les œuvres exposées. Le travail de l'artiste sera valorisé et les techniques picturales perçues avec justesse.

Propositions

L'utilisateur doit percevoir rapidement l'œuvre qu'il découvre. Les personnes non-voyantes de naissance n'ont pas les mêmes référentiels que les personnes voyantes. Ainsi la reproduction ne doit pas être surchargée, seuls les éléments les plus importants doivent être mis en avant (les objets, les portraits, les objets, les éléments végétaux...).

La méthode utilisée pour les reproductions de ces œuvres peut être : le thermoformage qui crée un dessin en relief accompagné de sa légende est composé de différentes textures et de différents niveaux de relief. Les imprimantes 3D et la pâte adhésive de l'association Valentin Haüy peuvent être d'autres outils à exploiter.

<u>Prix</u>

Une reproduction en thermoformage coûte entre 250 et 400 euros selon le niveau de détail. Une reproduction bien plus détaillée en bois ou autres matériaux et sculptée coûte 2000 euros (8000 euros les 4).

Exemples de dispositifs



Thermoformage Braille et culture ©

« Grâce à un procédé de moulage par aspiration, une feuille plastique prend l'empreinte de la matrice et est testée par une personne non-voyante pour vérifier le rendu des touchers. Via ce procédé, nous pouvons donc reproduire le dessin en relief et sa légende autant de fois qu'il est nécessaire. »







Musée Montmédy 2007- © Artesens Abbaye de Flaran 2013 - ©Artesens

« Artesens laisse percevoir la taille, le détail des personnages, les plans, les reliefs....La transposition restitue les éléments principaux. Le travail se fait en : sculpture en bois, modeling past et porcelaine synthétique recouverts de matières et d'effets plastiques de surface. Le format est de 32 x 25 cm. Pour une raison de budget le travail peut se faire en thermo-gonflage ou en imprimante 3D mais le résultat ne retranscrira pas la sensitivité et la qualité artistique du tableau. »

<u>Propositions d'œuvres</u>

Les œuvres choisies sont inclues dans les parcours de visites guidées et pourront être utilisées en visite libre, sans la présence du médiateur.

Voici des choix d'œuvres majeures du Musée Léon Dierx qui me semblaient significatives à transposer.

Deux portraits, d'Ary Leblond et d'Ambroise Vollard, un collectionneur d'art et d'un marchand d'art qui ont contribué à l'ouverture du musée et ont fait un don d'une centaine d'œuvres. Ces œuvres appartiennent à deux mouvements de peintures différents.





Portrait d'Ary Leblond, Diriks - © Musée Léon Dierx Portrait d'Ambroise Vollard, Valtat - © Musée Léon Dierx

Les portraits, de *Denis François Le Coat de Kervéguen* et *de Geneviève Hortense Le Coat de Kervéguen*, ont été peints par Adèle Ferrand une grande peintre qui vécut deux ans à la Réunion. Lors des visites guidées ces deux portraits sont présentés aux publics.





Portrait présumé de Denis François Le Coat de Kervéguen, Ferrand - © Musée Léon Dierx Portrait présumé de Geneviève Hortense Le Coat de Kervéguen, Ferrand- ©Musée Léon Dierx

Les deux paysages proposés sont *Gorges de la Rivière du Mât* d'Adolphe Le Roy *et L'entrée du jardin, Petit Gennevilliers de* Gustave Caillebotte, toujours présentés aux publics durant les visites guidées. Le premier est représentatif du romantisme et le deuxième de l'impressionnisme.





Gorges de la Rivière du Mât, Le Roy - © Musée Léon Dierx L'entrée du jardin, Petit-Gennevilliers, Caillebotte - © Musée Léon Dierx

Des visites guidées : descriptives, contées, olfactives

Objectifs

Elles permettent d'appréhender les œuvres à travers les sens.

Apports

Ces visites apportent une nouvelle approche des œuvres d'arts, plus sensible et plus abordable.

Propositions

Les visites proposées au sein du musée pourront être adaptées à travers une **audio-description des œuvres et une valorisation de chaque sens**: l'ouïe (à travers l'audio-description, la lecture d'extraits de livre/contes ou encore l'écoute d'extraits sonores...), le toucher (à travers des œuvres tactiles, et autres dispositifs...), l'odorat (sentir des odeurs pouvant provoquer des évocations faisant référence au vécu du visiteur...*La madeleine de Proust*).

Les visites thématiques seront proposées à des groupes composés de 6 à 10 personnes et dureront entre 1 heure et 1 heure 30. La médiatrice s'appuiera sur 4 ou 5 œuvres des collections permanentes appartenant à des époques, courants artistiques et thèmes différents.

Le discours se composera de cette façon : description du contexte de l'œuvre (artiste, mouvement, contexte historique, contexte de création), description de la technique (matière, physionomie technique de l'œuvre), description de la situation (les différents plans, les personnages représentés, les différents symboles présents, la lumière...).

Exemples de dispositifs



Planches tactiles spéciales tissus pour la visite « portraits » © Musée des Beaux-Arts de Quimper

Parcours des sens pour tous, l'odorat est sollicité par des mouillettes parfumées travaillées comme des lectures olfactives des œuvres.

© Piscine de Roubaix

Remarques: Durant la rédaction du cahier fonctionnel j'ai contacté des prestataires²³, concepteurs de dispositifs de médiation spécialisés. Le contact avec des fournisseurs aux compétences multiples permet la conception d'outils polyvalents. Le premier contact téléphonique permet de poser les questions concernant: la démarche, les outils mis en œuvre, la durée de conception d'un outil, le budget nécessaire. Le chargé de projet procède ensuite à l'envoi d'un document décrivant les objectifs et les outils à développer. Le fournisseur envoie alors ses propositions et divers devis en respectant le budget alloué.

II.1.2 LA PRESENTATION DU PROJET A LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTU-RELLES

Le Musée Léon Dierx est un musée départemental labellisé *Musée de France*. Suite à la pré-validation du projet de médiation par l'association partenaire et le directeur du musée, l'entité majeure à contacter est la DRAC, ici DAC OI (Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien).

J'ai contacté Natacha Provensal, conseillère musées, dossiers européens et mécénat, afin de convenir d'un rendez-vous. Bernard Leveneur et moi-même nous sommes rendus à la DAC OI le lundi 13 juillet. Natacha Provensal était accompagnée d'Edouard Jacquot, conservateur du patrimoine au pôle archéologie. En temps que chargée du projet d'accessibilité, j'ai présenté le projet en précisant les objectifs et les apports de chaque dispositif.

Les dispositifs de médiation ont tous été retenus pour leur pluri-sensorialité jugée efficace et épanouissante. Il fut souligné qu'il était important de proposer des dispositifs qui soient accessibles à tous les publics. Puis il a été constaté que l'enrichissement de l'offre présente au musée permettrait d'élargir le champ des visiteurs et de susciter l'intérêt du public habituel à une approche singulière des œuvres d'art.

Natacha Provensal, du fait de sa fonction à la Direction des Affaires Culturelles souhaite que chaque musée de l'île de la Réunion, soit accessible à toutes les personnes désireuses de s'y rendre. Elle se porte garante du suivi du projet, de la recherche de mécènes et de la création de dossier de subventions. Tous les dispositifs seront créés entre 2016 et 2017.

²³ Cf. Partie 2 – annexe 3 : devis reçus

II.2 LA VISITE TEST AVEC PROTOTYPES

II.2.1 LES OUTILS CREES A CETTE OCCASION

Suite à la validation du projet par la DAC OI, j'ai mené une première visite découverte. Afin qu'elle soit attrayante j'ai utilisé les dispositifs existants au musée et conçu de nouveaux dispositifs²⁴ avec le soutien de différents collègues²⁵. Les dispositifs proposés dans le cahier fonctionnel seront mis en place courant 2016.

J'avais mené cette visite de nombreuses fois avec des groupes scolaires et une fois avec un groupe du champ social. Je l'ai adaptée en ajoutant la description des œuvres, en indiquant leur format, en proposant des dispositifs multi-sensoriels. Je souhaitais une visite ludique à travers : des expériences tactiles (découverte de transpositions d'œuvres), des expériences sonores (écoute de morceaux de musique) et des expériences olfactives (découvertes de senteurs).

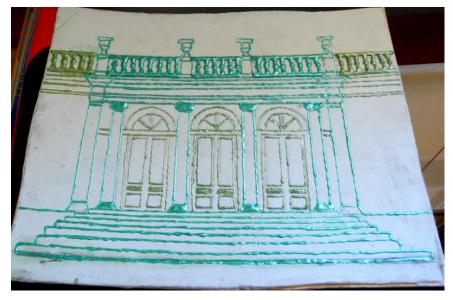
J'ai proposé la **réalisation de dispositifs en interne**, avec des moyens financiers très limités :

Une façade tactile du musée en format paysage A 4

Sur un support A4 en carton, nous avons étalé du plâtre que nous avons laissé sécher. Nous avons ensuite décalqué une image représentant la façade du musée. Pour les personnes nonvoyantes, nous avons créé du relief grâce à un stylo pour vitraux, pour les personnes malvoyantes nous avons créé deux plans grâce à deux couleurs différentes. Le plâtre est le matériau se rapprochant le plus au touché de la façade, faite en béton peint en blanc.

²⁴ CF Annexe 4 : Trame de visite de la visite test

²⁵ Stéphanie Haut-Bois Saadoune : médiatrice du musée, Vivien : régisseur du musée, Anna Vrina : stagiaire étudiante en bi-licencedroit et histoire de l'art à l'Ecole du Louvre



Conception : Lilia Khadri, réalisation : Lilia Khadri et Anna Vrinat, juillet 2015 © L.K

- **Des transpositions tactiles de portraits** en format portrait A4

J'ai découpé des planches de carton en format A4, sur chacune d'entre elles j'ai collé un portrait imprimé. J'ai choisi certains éléments à mettre en valeur, en utilisant les stylos à vitraux.



Conception: Lilia Khadri,

Réalisation: Lilia Khadri, Stéphanie Hautbois Saadoune, Anna Vrinat, juillet 2015

 $\hbox{@ L.K}$

Des pop-up à durcir en carton :

Une ancienne médiatrice, Laetitia Maillot, avait conçu de nombreux pop-up autour de paysages et de natures mortes. Pour la thématique des paysages je souhaitais que les personnes malvoyantes et non-voyantes aient accès à ces dispositifs. Le régisseur, Vivien Tionohoue, a souhaité travailler avec moi, en cartonnant chaque support afin qu'ils restent ouverts et soient maniables.



Conception et réalisation : Laetitia Maillot 2013

Cartons: Vivien Tionohoue 2015

© L.K

Pierre Reynaud, le directeur et moi-même, avions convenu d'une date de visite : le 23 juillet.

En amont, le 22 juillet, j'ai mené une visite avec plusieurs collègues de domaines muséaux variés (médiation, documentation, régie, scénographie) afin de les sensibiliser à la médiation pour le public en situation de handicap visuel. Ils ont suivi la pré-visite les yeux bandés et nous avons échangé sur les modifications à apporter.

J'ai prévenu le personnel d'accueil et de surveillance de la venue du groupe le lendemain.

Le 23 juillet, la médiatrice, le directeur et moi-même avons accueilli Pierre Reynaud accompagné de quatre personnes : deux femmes et un homme malvoyant et une femme non-voyante. J'ai convié à cette visite Moea Latrille, spécialiste de l'audio-description à la Réunion. Dans un premier temps j'ai mené la visite, dans un second temps nous nous sommes tous rassemblés, l'équipe et le groupe présent, afin de faire le point sur la visite test et sur la suite du projet.

II.2.2 LE CONTENU DE LA VISITE²⁶

Présentation du Musée Léon Dierx

- Annonce de l'historique : la construction, la fonction du lieu selon les époques, l'origine du nom du musée, la provenance des collections, les différentes thématiques.
- Description de la façade : accompagnée du dispositif tactile.

Introduction de la thématique / portrait ou paysage

- Présentation de la thématique au *Musée Léon Dierx* : les courants artistiques recensés, les caractéristiques des œuvres présentes, l'importance de cette thématique.
- Evolution de cette thématique dans l'Histoire de l'Art.

Présentation d'une œuvre

- Présentation de l'artiste
- Contexte historique et de création
- Audio-description de l'œuvre
- Expérience sensorielle avec dispositifs
- Pour chaque œuvre le médiateur demande aux personnes si elles veulent en toucher la transposition avant d'avoir la description ou le contraire. (Ici le groupe désirait écouter la description de chaque œuvre puis toucher le dispositif tactile afin de mieux comprendre la disposition de chaque élément sur les peintures).

II.3 LE BILAN DE LA VISITE

La première visite à destination du public malvoyant et non voyant s'est bien déroulée. Le groupe fut enthousiaste en découvrant les œuvres à travers l'audio-description et les expériences multi-sensorielles. Le discours lui a paru très clair. Les expériences sensorielles ont amené un dialogue chaleureux autour des impressions de chacun. Le groupe était ravi que notre équipe ait pris cette initiative.

_

²⁶ Cf. Partie 2 – annexe 6 : trame de visite

L'intérêt et la richesse des questionnements du groupe m'ont confortée dans mon choix d'avoir mené à terme ce projet, dans le cadre de mon stage.

Le vendredi 24 juillet, j'ai mené cette visite auprès de quarante enfants, divisés en deux groupes, les 6-9 ans et les 9-12 ans. J'ai présenté les dispositifs tactiles aux enfants. L'initiative a été accueillie très favorablement. Ils étaient ravis de découvrir la texture d'une peinture, de pouvoir toucher chaque élément et mieux comprendre la perspective. Ces dispositifs spécifiques à un public sont donc bien accessibles à plusieurs publics.

II.4 LA SUITE DU PROJET DE MEDIATION A DESTINATION DU PUBLIC MALVOYANT ET NON VOYANT

Le Musée et le Comité Valentin Haüy

- Créer une convention de partenariat stipulant que le musée proposera des visites guidées accessibles aux membres de l'association et à toutes les personnes en situation de handicap visuel à la Réunion.
- Pierre Reynaud, Président de ce comité, peut proposer une formation sur l'accueil du public malvoyant et non voyant au personnel d'accueil et de surveillance du musée, dès le mois de septembre.
- Pierre Reynaud, pourra être contacté lors de la conception et réalisation des dispositifs et la rédaction des trames de visites guidées, afin de garantir une relecture et un apport de conseil.
- Les autres structures spécialisées accueillant ce public devront être contactées afin de leur proposer l'offre de médiation adaptée.

Les dispositifs de médiation

- Une demande et une analyse des devis devra continuer, afin de sélectionner pour chaque dispositif un prestataire extérieur en mesure de créer un outil convenant aux attentes du musée et du public.
- Une fois les prestataires choisis, la conception de chaque outil devra être mise en place et suivie de près.
- Pour les financements : rester en contact avec la DAC OI qui souhaite apporter un budget au musée tout en contactant des mécènes, présenter le projet auprès du Rottary Club.

<u>La communication</u>

- Les associations et les établissements spécialisés devront être avertis de la
- médiation accessible lorsqu'elle sera mise en place.
- Une newsletter permettra à ces lieux relais d'être informés lors de visites guidées spécifiques.

II.5 LE BILAN GLOBAL

L'instauration d'une médiation accessible pour le public malvoyant et non voyant est possible dans chaque musée demandeur. Malgré des financements très faibles ou un manque de personnel, des actions peuvent être menées.

Chaque personne malvoyante ou non-voyante a sa place au sein d'un musée. C'est un devoir de leur apporter ce droit : l'accès à la culture et aux savoirs. L'équipe du Musée Léon Dierx désire poursuivre ce projet et continuer à développer des dispositifs à destination du public en situation de handicap.

Le Musée Léon Dierx est la référence d'une activité artistique sans cesse renouvelée et d'une démarche réellement innovante. Il est en mesure d'accueillir des visiteurs provenant de tout le territoire réunionnais.

Lorsqu'un musée public de l'état dispose d'un petit budget, il peut avoir recours à la Direction des Affaires Culturelles à même de lui apporter des subventions. Une prise de contact avec des mécènes soucieux du handicap est également envisagée et souhaitable. Le musée dispose du soutien et des conseils de la DAC OI et de l'expertise de l'AVH.

Pour une première expérience établie dans cette direction, nous avons pu malgré la modicité des sommes allouées, développer en interne des outils, il faut bien le reconnaître rudimentaires, mais d'une efficacité admise par tous.

Conclusion

Globalement les musées d'art français proposent une offre de médiation sensorielle et variée à destination du public malvoyant et non-voyant.

Dans les prémices d'un projet les notions de diversité, mixité et accessibilité doivent trouver une place essentielle.

Des décisions doivent être prises rapidement pour pallier aux défaillances qui sont privatives de liberté de mouvement de personnes en droit d'accéder à tous les lieux culturels.

Le projet d'accessibilité de l'ensemble des services du musée (bâti, accueil, médiation, scénographie, muséographie...) doit être inscrit dans le projet scientifique et culturel ainsi que dans les statuts du musée afin que cela devienne un droit acquis.

Il est élémentaire que l'accès au cadre bâti soit possible, c'est le passage primordial à l'accès à la culture et pourtant l'on observe que nombre de musées n'offrent pas un accès opérationnel; l'offre de médiation devient dès lors possible.

Par ailleurs, il semble intéressant que la communication puisse être élargie à d'autres canaux d'informations tels que les sites internet spécialisés, réseaux sociaux, radio etc. Un référent handicap doit être nommé dans chaque lieu, facilitant l'accès à l'offre pour ce public.

Il est souhaitable et louable que les dispositifs (parcours en salle, visites sensorielles, moulages de sculptures, transpositions tactiles de peintures et d'objets d'art, audioguide en audio-description et maquette du musée) soient à disposition des visiteurs dans chaque musée. Nous avons compris l'utilité, des visiteurs porteurs de ce type de handicap, de pouvoir évoluer librement, hors groupe dans l'enceinte du musée

Il est important de reconsidérer et d'élargir la tranche d'âge du public au-delà de la tranche habituelle de 50 à 80 ans, pour permettre l'accueil de tous.

La mise en place d'actions hors les murs, notamment envers les environnements hospitaliers, médicaux et paramédicaux sera une initiative qu'il ne faudra pas oublier. Conscients que certaines de ces propositions semblent être des vœux pieux, en tous les cas pour l'instant, nous persistions à croire là encore que c'est la direction qu'il faut prendre.

Ces démarches participent à la démocratisation culturelle.

Bibliographie

Muséographie

CAILLET Élisabeth, *À l'approche du musée, la médiation culturelle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1995.

CAUNE Jean, *La démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses, Universitaires de Grenoble, 2006.

CHAUMIER Serge, *L'inculture pour tous – La nouvelle utopie des politiques culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2010.

COLLECTIF, L'accueil dans les musées, Publics et Musées n°4 (mai), 1994.

COLLECTIF, Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Paris, Larousse, CNRS Éditions, 2001.

DE WARESQUIEL Emmanuel, Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Paris, Larousse, CNRS, 2001.

FOURTEAU Claude (sous la dir.), Les institutions culturelles au plus près du public, colloque du Louvre (22 et 23 mars 2002), Paris, La Documentation française, 2002.

GALARD Jean, *L'avenir des musées*, colloque, musée du Louvre (Paris, 23-25 mars 2000), Paris, Réunion des musées nationaux, 2001.

GELLEREAU Michèle, Le récit mis en scène : la narration de la visite guidée, Récits, savoirs et société, MSH Éditions du Septentrion, 2006.

Handicap

Recevoir les handicapés, Musées et collections publiques de France, n°214, 1997.

Accessibilité des musées aux personnes handicapées (format pdf), Direction des musées de France, décembre 2005.

Collectif, « *Musée et accessibilité, un enjeu de société* », Musées et collections publiques de France, n°255, 20091, pp. 227.

COLLECTIF, Guide pratique de l'accessibilité, Paris, Ministère de la culture, 2007.

DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des français, enquête 2008*, Paris, Ministère de la culture-DEP, La Découverte, 2009.

Collectif, Tourisme et handicap, CRT Île de France, 2006.

Culture et Handicap, guide pratique de l'accessibilité, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007 - www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf.

DREYER Pascal, *Créer, recréer le musée, mémoire, patrimoine et création : le rôle et la place des personnes handicapées dans les musées*, actes du colloque, 21-23 juin 1995, Lyon, Handicap International, 1997, 216 p.

GILBERT Claude, Les musées ouvrent leur porte aux personnes handicapées visuelles, VDA,

Goutte, Cyril et Sahmi, Nadia, Concevoir des espaces accessibles à tous, CSTB, 2008.

GRANDJEAN Gilles, *Accessibilité des musées nationaux aux personnes handicapées*, Ministère de la culture et de la communication, Direction des musées de France, service de la muséologie et de l'action culturelle, 1986.

Musées et personnes handicapées, Museum, Paris, UNESCO, Vol. 33, n°3, 1981, p. 125-195.

Rabischong, Pierre, Le Handicap, PUF, Que sais-je? 2008.

ROLLOT N., *Le droit de toucher*, Mémoire, Département Science de l'Education, Université Paris X. Juin 1992.

Handicap visuel

Actes du colloque : Handicap visuel et exposition, Cité de la musique, Paris – 20 mai 2011

AYMOND P., Se déplacer dans l'espace et s'orienter dans une exposition, Communication au colloque "Expositions et handicap visuel ", Paris, Museum d'histoire naturelle, 1992.

BARROUX Colette, Comment voir sans voir, L'école des parents, Paris, Syros, 1995, n°2, p. 50-55.

Chauvey, Valérie, « Le texte au musée pour les visiteurs non-voyants : comment aborder les choix de contenus et de formes ? », *La lettre de l'OCIM*, n°132, novembre-décembre 2010.

COLLECTIF, *L'art peut-il se passer de commentaires* ?, Actes du colloque au MAC/VAL (Vitry, 24-25 mars 2006).

Ferron, Éric, « Pour voir les musées autrement... », *La lettre de l'OCIM*, n° 90, novembre-décembre 2003.

GRANDJEAN Gilles, *L'accueil des personnes aveugles et malvoyantes dans les musées*, Paris, Direction des musées de France, service de l'action culturelle, 1987, 4 p. Guide céci-tourisme, Braille et culture 2015

Jules, Caroline, « Le son à portée de mains », La lettre de l'OCIM, n° 130, Juillet août 2010.

L'aveugle et le musée, La lettre d'information, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, n°225, 13 février 1989, p.6.

Quentin, Valesa, Guide des aides techniques pour malvoyants et aveugles, Groupes Liaisons, 2007.

VANBELLE François, *Une approche tactile de la sculpture pour les non-voyants est-elle possible*?, Bulletin pédagogique Groupement de professeurs et d'éducateurs aveugles et amblyopes, Paris, 1987, n°108, p 7-13.

VANBELLE François., *Existe-t-il une forme de vie esthétique accessible au toucher* ?, Revue d'esthétique, Paris, PUF, 1972, n°4, pp. 455 à 462.

Résumé

La loi du 11 février 2005 préconise une accessibilité des musées pour tous tant du point de vue de l'architecture que de celui de la médiation. L'accessibilité ne se limite plus au plan physique mais accorde désormais une place à la rencontre entre le public en situation de handicap visuel et les œuvres de l'Humanité.

En 2015, 3% de la population française est atteinte de malvoyance ou de cécité conjointement au vieillissement de la population. La prise en compte de ce public est un enjeu important, en effet le musée est une institution appartenant à la sphère sociale, chaque être humain doit y être accueilli avec sa spécificité.

Les services de médiation ont développé des outils pour offrir une compréhensibilité des œuvres à ce public, outils également appréciés par les autres publics puisqu'ils les rendent acteur dans leur visite. En effet l'approche ludique et pédagogique amène le visiteur à se questionner, échanger et découvrir avec les autres, à placer son corps au centre de la démarche. Nous allons découvrir ces outils de médiation et leurs enjeux ainsi que les différentes étapes de ces projets de médiation à partir d'un exemple : Le Musée Léon Dierx à La Réunion.

Mots clés

Médiation culturelle

Public malvoyant et non-voyant

Musées d'art français